



LA VIERGE A LA GROTTTE

(De MULLER)

XVII^{me} ANNEE

1901



1^{er} MAI

N^o 5

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

→ Terre-Sainte ←

Honorée de la Bénédiction de N. S. Père le Pape

A la Vierge Mère

DÉLICIEUX tableau, ton seul regard m'inspire ;
Divins embrassements, vous captivez mon cœur ;
Sous mes doigts vos attraits ont fait vibrer ma lyre :
Il faut bien que je cède, à ce charme vainqueur.

Je voudrais d'une mère éprouver les tendresses
Et d'un Dieu je voudrais ressentir tout l'amour,
Afin de vous chanter, ô divines caresses,
Qui me faites rêver au céleste séjour . . .

Contemplez ces deux fronts, plus limpides que l'onde,
Se reflétant ainsi que deux beaux cieux d'azur :
Quelle candeur divine et quelle paix profonde !
Fut-il jamais sur terre un bonheur aussi pur ?

Voyez ces yeux sereins, qu'aucune ombre n'altère :
Ils se chantent entre eux un hymne ravissant :
« Je vous aime, ô mon Fils ! » semble dire la Mère ;
« Moi, je vous aime aussi ! » semble ajouter l'Enfant.

Puis rapprochant soudain leurs lèvres innocentes,
 Marie et l'Enfant Dieu se donnent un baiser.
 Douce extase d'amour ! quelles flammes ardentes
 Dans ces deux Cœurs sacrés viennent de s'embraser !

Et les Anges, du ciel admirent cette scène,
 Reflet mystérieux de l'éternel bonheur :
 Cette Vierge modeste, ah ! n'est-ce pas leur Reine ?
 Et ce candide Enfant, mais, c'est leur Créateur ! . . .

Voyez encore ces fleurs au souriant feuillage,
 Dans leur fraîche splendeur, elles parlent aussi :
 Mon cœur tout transporté comprend bien leur langage ;
 Leur muette louange, écoutez, la voici :

« Vous êtes toute belle, ô Vierge Immaculée,
 « Vrai rameau de Jessé, chargé d'un fruit divin,
 « O chaste fleur des champs, ô lys de la vallée,
 « Votre éclat radieux n'a jamais de déclin !

« Vos doux et chauds rayons, ô Soleil de Justice,
 « Nous font épanouir, nous donnent nos couleurs.
 « Le baume renfermé dans notre humble calice,
 « Près de vous, ô Jésus, exhale ses senteurs. »

Pourquoi, comme les fleurs, dans leur douce harmonie
 Ne redirions-nous pas, en ce mois, bien souvent :
 « Je vous aime, Jésus, je vous aime, ô Marie,
 « A tous deux est mon cœur, veillez sur votre enfant. »

Souvent nous chanterons en de pieux cantiques
 De la Reine de mai la gloire et les vertus ;
 Notre prière ardente et ses parfums mystiques
 Réjouiront son Cœur et le Cœur de Jésus.

Fr. R., O. F. M.



Jésus
 vous é
 toute
 mité d
 êtes Jé
 ont do
 ne von
 ont tro
 comme
 comme
 tent ce
 Mais c
 adorer
 Et J
 nom, y
 mon pi
 Avec
 Vous é
 et avec
 unique

(1) D
 1899, fé



➤ Hommage au Christ Rédempteur ◀

Jésus-Christ est Dieu (1)



UE pensent de moi les hommes? *Quem me dicunt esse filii hominum?* (Math. xvi. 13.) Telle est la question posée un jour par Jésus aux disciples qui le suivaient.

Cette question : « Qu'est-ce que le Christ? » de nos jours encore, elle se pose, de la même manière qu'à Césarée de Philippe. Et à cette question, aujourd'hui comme alors, on fait bien des réponses.

Jésus nous la pose et nous lui répondons : « Les uns disent que vous êtes Jean, c'est-à-dire la vertu et l'austérité qui défient toute critique ; les autres, Elie, c'est-à-dire la majesté et la sublimité dans la simplicité de l'Évangile ; d'autres disent que vous êtes Jérémie, c'est-à-dire celui dont les larmes et les souffrances ont donné un sens divin à la douleur. Mais ces beaux penseurs ne vont pas plus loin, car pour se dispenser de vous adorer, ils ont trouvé expédient de vous louer. Ils vous saluent, ô Jésus, comme le plus beau caractère qui ait jamais paru, ils vous saluent comme le plus sage d'entre les sages et votre parole, ils l'admettent comme la plus haute expression de la sagesse humaine. Mais c'est tout ; quant à vous reconnaître, à vous croire, à vous adorer comme un Dieu... jamais! »

Et Jésus reprend : « Mais vous qui avez été baptisés en mon nom, vous Tertiaires, qui faites profession de suivre François mon porte-étendard, qui pensez-vous que je suis ? »

Avec Pierre, nous jetant à genoux, nous lui répondons : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant*, (Math. xvi. 13-16.) et avec l'Église : « Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et né du Père avant tous les siècles, Dieu de

(1) D'après le Rév. P. Pierre Baptiste, dans la *Revue franciscaine*, année 1899, février.

Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non créé, consubstantiel au Père (1).

Entre ces deux réponses, celle du libre penseur et celle du catholique fervent, il s'en place beaucoup d'autres, car ils sont multitude dans le monde ceux qui ne connaissent pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne savent pas ce qu'ils adorent, comme d'autres blasphèment ce qu'ils ignorent. Hommes inconséquents qui croient à Jésus-Christ, mais qui ne vivent pas de sa vie, qui ne pratiquent pas sa doctrine, n'ont point d'amour pour Celui qu'ils adorent, et par leur ignorance, leur indifférence ou leurs contradictions, font le scandale des faibles et sont pour l'Eglise la plus cruelle de toutes les épreuves.

Jésus-Christ n'est pas connu ! Est-ce que je me trompe ? Parmi ces chrétiens qui forment le monde turbulent de la politique, le monde affairé du commerce ou de l'industrie, le monde égoïste de la finance, le monde enivré de la jouissance et du plaisir, connaît-on Jésus-Christ ? Hélas ! dans tout ce monde, quand on ne hait pas le Christ, on l'ignore, et l'on vit sans Christ et sans Dieu, *sine Christo et sine Deo in hoc mundo*, (Eph. II. 19).

Le peuple lui-même, le monde du travail dont la vie est plus laborieuse, plus pauvre, plus éloignée par conséquent de l'ambition et du plaisir, connaît-il bien Jésus ? Hélas ! les misères morales de tout genre qui le rongent et le levain de révolte qui fermente dans son sein nous offrent la preuve du contraire.

Enfin, oserai-je le dire ? les âmes pieuses elles-mêmes connaissent-elles Jésus-Christ ? connaissent-elles les charmes adorables de sa sainte humanité et les perfections infinies de sa divinité ? connaissent-elles intimement celui qu'elles désirent ardemment honorer et servir ? Non, elles ne le connaissent pas suffisamment et Jésus peut leur dire, comme autrefois à Philippe : *Tanto tempore vobiscum sum et non cognovistis me ?* (Joan. XIV. 19.) Depuis si longtemps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas encore ?

Ah ! c'est bien le moment de prendre la plume et de faire connaître Jésus-Christ, le Pape nous le demande. Mettons-nous à l'œuvre.

Ce n'est pas sans frayeur que nous osons entreprendre le tracé

(1) Symbole de Nicée.

de
cep
nou
que
lere
Ma
faib
« de
« fa
« in
«
« to
« se
« vo
« ma
« Da
« à c
« âm
Z
Dieu
don
base
D
en b
venu
Ren
du t
ment
d'une
Dieu
Or
affir
cet h
n'est
hom
lui, e
plus
(1)

de cette divine figure, elle est tellement au-dessus de nos conceptions et de notre langage ; néanmoins, cette parole de Bossuet nous inspire du courage : « Si vous attendez à parler de Dieu que vous ayez trouvé des paroles dignes de lui, vous n'en parlerez jamais. Parlez donc, en attendant, comme vous pourrez. » Mais, ô divin Jésus, venez à mon aide, car je ne suis qu'un bien faible instrument. « Pour esquisser vos traits il faudrait le pinceau « de l'Évangéliste, pour chanter les merveilles de votre Cœur il « faudrait la lyre d'un Séraphin, et je ne suis qu'une créature « incapable de tout bien.

« Si j'ai le désir de vous aimer, ce désir vient de vous, ô Christ « tout miséricordieux ! que ce désir excuse ma hardiesse et me « serve de sauvegarde. Seul, ô Christ, vous vous connaissez, seul « vous pourriez vous chanter dignement. Qu'il ne sorte pas de « ma plume une syllabe qui ne porte les cœurs à votre amour. « Daignez, ô Christ Jésus, bénir mes faibles efforts, et permettez « à ces quelques pages de porter un peu de lumière dans les « âmes afin que vous y soyez plus connu et plus aimé. » (1)

Tu es Christus filius Dei vivi : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. » Voilà, Seigneur, le premier titre que nous vous donnons, car celui-là est le fondement de tous les autres et la base de notre religion.

Dès les premiers temps, la divinité de Jésus-Christ a été battue en brèche par Arius et ses sectateurs, et de nos jours elle est redevenue le point de mire des attaques de l'impiété moderne. Avec Renan, les rationalistes voudraient faire descendre le Christ du trône de sa divinité, pour le réduire à une condition purement humaine. « Grand homme, sage admirable, philosophe d'une éminente vertu, tant que vous voudrez, mais qu'il soit Dieu, nous ne l'admettrons jamais. »

Or, *Jésus-Christ est Dieu*, car, ô rationalistes, il l'a clairement affirmé, et dès lors, s'il ne l'est pas, il n'est plus ce grand sage, cet homme vertueux, ce beau caractère que vous admirez ; s'il n'est pas Dieu, que dis-je, il n'est même plus un honnête homme, il est un fourbe et un menteur. « Point de milieu pour lui, entre l'apothéose et la potence : s'il n'est pas Dieu, il est le plus méprisable des mortels.

(1) *Vie du Christ dans les âmes*, par un enfant du Patriarche d'Assise.

Mais trêve de blasphèmes ! il nous en coûte trop même de les supposer ; vous le dites, ô libre-penseurs, il est un sage, un homme vertueux, c'est évident, l'histoire le prouve, donc il est Dieu, puisqu'il l'a affirmé et c'est en vain que vous vous débattez contre vous-mêmes, que vous voulez vous donner le change à vous-mêmes et aux autres ; *Jésus-Christ est Dieu*.

Oui, *Jésus-Christ est Dieu* : C'est ce que proclament les mille prophéties dont est tissu l'Ancien Testament, qui longtemps à l'avance ont fait connaître tous les événements et les moindres incidents de sa vie : et l'époque, et le lieu de sa naissance, et l'humilité de son existence, et les ignominies de sa mort, et la gloire de son tombeau : prophéties étonnantes dont la réalisation éclate aux yeux des moins clairvoyants.

Jésus-Christ est Dieu : C'est ce que proclament les prophéties qu'il a faites lui-même : et sur le siège et sur la ruine de Jérusalem ; et sur le triple reniement de saint Pierre ; et sur la divulgation dans tout l'univers de l'acte réparateur de Madeleine brisant à ses pieds son vase de parfums ; et ses prophéties sur la conversion des Gentils, la réprobation des Juifs, les victoires et l'unité de l'Eglise, en dépit des persécutions sans nombre qui l'attendaient sur son passage à travers les siècles : prophéties qui se sont réalisées et se réalisent encore sous nos yeux.

Jésus-Christ est Dieu : Témoin l'affirmation de sa divinité qu'il a réitérée cent fois ; et les miracles qu'il a semés sur ses pas ; et l'admirable beauté de son Evangile, dont chaque mot est une lumière, une consolation et une force : livre profond, inimitable, divin, dont « l'inventeur eût été plus étonnant que le héros », que les incrédules eux-mêmes lisent à deux genoux, le front dans la poussière.

Jésus-Christ est Dieu : C'est ce qu'atteste l'héroïsme de sa vertu qui arrachait ce cri de foi à un cœur incrédule : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » (Jean-Jacques Rousseau).

Jésus-Christ est Dieu : C'est ce que prouve la conversion du monde opérée par douze ignorants, douze bateliers, qui avec la croix pour levier, ont soulevé ce monde, confondu sa sagesse, triomphé de sa puissance, dissipé les ténèbres de l'idolâtrie, et fondé une société nouvelle sur les ruines de l'ancienne.

Jésus-Christ est Dieu : Expliquez sans sa divinité le triomphe

qu'il
sur
dans
Jés
héro
depu
sacré
the,
persé
« Je
ger,
nité
Jés
d'un
milie
quez
vail,
sionn
l'Eva
sauva
chréti
explic
vreté
tout
bêche
Dir
dure
sacrifi
altatio
durabi
ou bi
Oui, d
dence
Ordre,
es Ch
vivant.
Pou
la foi
cette p

qu'il reporte sur son esprit par la foi, sur son cœur par l'amour, sur l'âme entière par le culte qui lui immole toutes ses facultés, dans un holocauste d'adoration.

Jésus-Christ est Dieu : Expliquez sans sa divinité la constance héroïque des martyrs, qui par millions ont donné leur sang pour lui, depuis Etienne lapidé par les Juifs, jusqu'aux missionnaires, massacrés par les Chinois cette année, depuis Cécile, Agnès et Agathe, jusqu'aux vierges franciscaines et aux enfants martyrs de la persécution qui dure encore aux confins de l'Extrême-Orient. « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger, » dit Pascal, or ces martyrs rendent témoignage à la Divinité de Jésus-Christ.

Jésus-Christ est Dieu : Expliquez sans sa divinité les austérités d'un Paul, d'un Antoine, d'un Bruno et de leurs imitateurs, au milieu des horreurs de la solitude et du silence du désert. Expliquez la persévérance du Trappiste dans sa vie de jeûne et de travail, de veilles et de souffrances. Expliquez le courage des missionnaires bravant l'exil, les privations et la mort pour porter l'Évangile jusque dans les contrées les plus éloignées et les plus sauvages. Expliquez l'humble dévouement du Frère des écoles chrétiennes et le courage héroïque de la Sœur de Charité : expliquez la vie du Frère-Mineur, son vêtement grossier, sa pauvreté joyeuse, son dépouillement volontaire et son dénuement de tout qui rendent « la pauvreté moins lourde aux pauvres et la bêche plus légère sur l'épaule du travailleur. » (Ozanam).

Dira-t-on que c'est de l'*enthousiasme* ? l'enthousiasme ne dure qu'une heure, et ces hommes et ces femmes ont fait le sacrifice de toute leur vie ; — de l'*exaltation* factice ? jamais l'exaltation n'a produit des œuvres aussi réelles, aussi saintes, aussi durables. Ou bien il faut renier tous ces dévouements sublimes, ou bien il faut confesser que *Jésus-Christ est vraiment Dieu*. Oui, de même que chaque fleur de nos parterres atteste la Providence divine, chaque Ordre religieux, chaque membre de cet Ordre, chaque prêtre catholique est un hymne qui chante : *Tu es Christus Filius Dei vivi* ; Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.

Poussez-le, Tertiaires, en tombant à genoux, ce cri vibrant de la foi parti un jour de la poitrine du prince des Apôtres ; répétez cette parole qui retentit à travers toute l'histoire et que tout répète

depuis dix-neuf siècles : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant* : parole à laquelle après ces siècles de luttes et de révolutions vient faire écho cette affirmation de Napoléon : « Bertrand, je me connais en homme, et je t'assure que Jésus-Christ était Dieu » (1).

FR. V. O. F. M.



L'Esprit du Tiers-Ordre

Et les besoins des temps présents

(Suite)



II. Esprit d'humilité



l'esprit d'obéissance rend les Tertiaires admirablement propres à se plier à toutes les nécessités de la vie publique contemporaine, leur esprit d'humilité ne les servira pas moins pour se concilier les cœurs de ceux-là mêmes qui ne pensent pas comme eux et pour acquérir par là l'influence sociale qu'ils devraient avoir ou pour reconquérir celle qu'ils ont perdue. Et ce sera là que se produira la véritable *action sociale* que l'on est en droit de demander au Tiers-Ordre.

On a, dans ces derniers temps, beaucoup discuté pour savoir si le Tiers-Ordre devait avoir une doctrine économique particulière, une doctrine sociale. Les récents congrès de Limoges, de Toulouse, de Nîmes, ont retenti de discussions généreuses, parfois savantes et parfois aventurées sur les rapports des ouvriers et des patrons, sur le juste salaire, sur le capitalisme, sur les questions monétaires ; et ce qu'il y a eu de plus clair, c'est qu'on ne parvenait pas à s'entendre, ni, par conséquent, à donner au Tiers-Ordre une doctrine particulière. La raison de ces hésitations me paraît fort simple, c'est que le Tiers-Ordre ne saurait

(1) Mémoires de sainte Hélène.

avoir
tains c

En
l'Eglise
les opi
testabl
de sui
justice
patron
la prop
droit é
petit b
tons d
C'est l
l'Ecrite
du côté

L'Et
Misere
enseigr
éconon
sécurité
qu'à sa
en être
textes
assure,
l'intelli
faits éc
cussion
reconn

(1) C'
grès de l
Voici ses
bien que
de gouve
à toutes l
l'Eglise r
à aucune,
depuis le
une mach
des misèr

avoir d'autre doctrine fixée, imposée à tous, que les dogmes certains de l'Eglise sur la justice (1).

En dehors de ce qui est certain, le Tiers-Ordre, comme l'Eglise, doit laisser à ses membres le droit de professer toutes les opinions libres. Or, ce qui est certain, incontesté et incontestable, c'est la loi de justice et la loi d'amour, c'est l'obligation de suivre l'esprit évangélique et, par conséquent, de prêcher la justice à tous, aux patrons et aux ouvriers, aux ouvriers et aux patrons, aux riches et aux pauvres : que les pauvres respectent la propriété des riches, mais que les riches aussi respectent le droit égal des pauvres et qu'ils songent que l'unique brebis du petit berger a au moins autant de prix que le troupeau de moutons du grand propriétaire qui a encore des troupeaux de bœufs. C'est Nathan qui parlait à David à peu près ainsi, et l'esprit de l'Ecriture et de l'Evangile est incontestablement incliné plutôt du côté de la faiblesse.

L'Encyclique *Rerum novarum* a admirablement commenté le *Misereor super turbam*, nous n'avons qu'à nous en tenir à ses enseignements certains, ils suffisent à condamner le libéralisme économique et à poser le principe qu'il y a un minimum de sécurité nécessaire à l'homme pour pouvoir penser à autre chose qu'à sa subsistance et, par conséquent, pour vivre en homme, en être moral. Il ne sert de rien d'épiloguer sur le reste, ces textes sont clairs, la raison les établit tout comme la foi les assure, les conséquences viendront en leur lieu, à mesure que l'intelligence humaine débrouillera l'écheveau des notions et des faits économiques encore si complexes et enchevêtrés. Les discussions peuvent y servir ; discutons donc, je le veux, mais reconnaissons comme étant des nôtres quiconque aime la justice

(1) C'est la même pensée qu'a plus tard authentiquement exprimée, au congrès de Rome, le Rév. P. David, O. F. M., président de la section française. Voici ses paroles : « Le Tiers-Ordre est catholique dans sa mission, aussi bien que dans son étendue. Comme la Sainte Eglise accepte toutes les formes de gouvernement et ne fait la guerre à aucune, ainsi le Tiers-Ordre s'adapte à toutes les formes de gouvernement et ne fait la guerre à aucune. Comme l'Eglise reconnaît toutes les classes de la société humaine et ne fait la guerre à aucune, le Tiers-Ordre s'adresse également à toutes les classes de la société, depuis le roi jusqu'au mendiant. Il n'est donc ni une machine de guerre ni une machine politique. Dans toutes les classes, il y a des passions à dompter, des misères à soulager, des âmes à sanctifier... »

et se courbe vers toute souffrance et toute faiblesse, non seulement avec une tendre pitié, mais avec un respect ému.

Et c'est bien ainsi que le christianisme envisage en tous les pauvres des membres souffrants de Jésus-Christ. Or, on respecte le Christ, ses membres sont donc respectables, et respectables dans la mesure même où ils sont misérables. Et qui donc n'est pas misérable, qui donc n'est pas pauvre? Celui-ci manque de pain ou d'abri, mais celui-là manque de joie ou de santé ou de force, et celui-là est orphelin, et cet autre pleure son fils. Notre misère ne vaut pas plus que la misère des autres. L'humilité tertiaire nous le dit bien : aucun de nous ne doit s'estimer comme supérieur aux autres. Tous les hommes sont nos frères, tous sont également fils de Dieu, tous sont nos égaux. Nous traiterons donc avec eux de plein pied, respectant en eux la nature humaine que Jésus-Christ a voulu diviniser, révéralant cette dignité qu'ils ont de ressembler à l'Homme-Dieu, et dès lors, en face d'eux, quels qu'ils soient, nous serons non pas arrogants ni même condescendants, mais respectueux, leur faisant entendre et sentir que nous les tenons en vérité, en toute vérité, alors même qu'ils seraient socialement nos subordonnés, comme nos égaux.

Quel que soit notre rang social, ne marquons pas les distances, traitons dignement l'humanité des autres hommes, faisons voir que nous savons leurs droits et que leur liberté légitime nous est sacrée, laissons au bon sens naturel des hommes, ainsi traités, le soin de le reconnaître. C'est un auteur positiviste qui nous le dit : « Pour se faire comprendre du peuple, il suffit de rester très simple et de ménager sa fierté. Lorsque, par hasard, le bourgeois sait s'y prendre, l'ouvrier s'empresse de s'incliner devant une supériorité que, souvent même, il exagère. » Tel qui fût resté insolent devant l'arrogance ou frondeur devant la condescendance, s'inclinera devant le respect. Nous n'avons pas assez de confiance dans ce qui reste, malgré tout, de naturellement juste et bon dans l'âme humaine, ou, plutôt, nous n'avons pas assez de confiance en l'âme des autres et nous en avons trop en la nôtre propre. Or, c'est justement le contraire de l'esprit chrétien et de l'esprit franciscain.

Et il se trouvera qu'en agissant ainsi nous aurons agi précisément de la seule façon qui soit conforme au régime social dans lequel nous nous trouvons à cette heure, de la seule façon aussi

qui pu
quelles
francisc
grand m
peine à
qu'il ve
de l'éga

Voye
Tiers-O
des tem
pontific
Pape au
explique

genus :

« aider à

« cette s

« progrè

« d'elle,

« est un

« selon

« choses,

« genre l



U



CE por
men
le sy

que nous
reprodui
sonnes d

« Mon

tant de ré

s'est prés

de résurn

qui puisse nous concilier les masses populaires, du suffrage desquelles tout dépend. En sorte que si les catholiques avaient l'esprit franciscain, et ils l'auront d'autant plus qu'ils s'enrôleront en plus grand nombre dans le Tiers-Ordre, ils n'auraient pas la moindre peine à parler au peuple la langue qu'il aime, la seule même qu'il veuille entendre et qu'il ait le droit d'entendre, la langue de l'égalité.

Voyez-vous maintenant pourquoi Léon XIII a fondé sur le Tiers-Ordre tant d'espérances et de quelle profonde connaissance des temps et de quel dessein suivi sont issus tous ces documents pontificaux, tous ces encouragements donnés par notre grand Pape au Tiers-Ordre franciscain ? Lui-même, d'ailleurs, s'en est expliqué en ces propres termes dans l'Encyclique *Humanum genus* : « Le Tiers-Ordre peut rendre de grands services pour « aider à vaincre la contagion de ces sectes détestables. Que « cette sainte association fasse donc tous les jours de nouveaux « progrès. Parmi les nombreux avantages que l'on peut attendre « d'elle, il en est un qui prime tous les autres : cette association « est une école véritable de Liberté, de Fraternité, d'Égalité, non « selon l'absurde façon dont les Francs-maçons entendent ces « choses, mais telles que Jésus-Christ a voulu en enrichir le « genre humain. »

(A suivre)

Une vraie Tertiaire dans le monde

LE portrait d'une vraie Tertiaire dans le monde est parfaitement crayonné dans une lettre adressée au Rev. P. Edouard, le sym pathique auteur des ardents *Appels au Tiers-Ordre* que nous annonçons dans la *Revue* depuis quelque temps. Nous reproduisons cette lettre. Elle répond aux objections des personnes du monde et donne des leçons à beaucoup d'autres.

« Mon Rév. Père, Pendant la veillée du 31 décembre, en cet instant de réflexions plus sérieuses et plus profondes, le Tiers-Ordre s'est présenté à ma pensée ; le beau rôle de rénovation sociale, de résurrection chrétienne, par son moyen, pourra-t-il jamais

devenir une réalité? Et songeant en particulier au Chapitre de *l'Appel aux Chrétiennes* dans lequel vous exhortez les femmes à élever leur esprit et leur cœur au-dessus des amollissantes et futiles ressources que leur offre le monde, je me répondais découragée que jamais on n'arriverait à opérer une révolution dans des usages si profondément établis; que jamais une femme du monde, fût-elle sérieusement chrétienne et animée d'un saint zèle, n'aurait seulement l'idée de transformer les traditionnelles soirées dansantes et médisantes, pour ne rien dire de pire! en des réunions capables d'offrir beaucoup plus d'attraits, tout en ayant un caractère plus sérieux et plus chrétien.

"C'est alors que s'est dressée devant moi, comme une protestation et un reproche, la chère silhouette d'une amie lointaine; et, puisque les exemples sont souvent plus frappants que les raisons les plus éloquemment persuasives, j'ai pensé vous être peut-être utile, mon Révérend Père, en vous envoyant ces souvenirs très simples, qui n'ont sous ma plume, que le mérite d'une rigoureuse exactitude, mais qui, passant par vos lèvres, prendront un vrai charme.

"C'était une jeune femme d'officier, ne possédant aucun des attraits qui font les succès mondains. Quelques artifices de toilette auraient pu transformer sa maigreur en élégante finesse; quelques études devant son miroir, ou simplement l'oreille prêtée un instant aux savants conseils d'un coiffeur, lui auraient dit le parti qu'elle pouvait tirer du splendide regard qui illuminait sa physionomie; mais elle n'avait cure de toutes ces choses, et parvenir à dérober cinq minutes au temps nécessaire pour faire sa toilette lui semblait une victoire autrement intéressante qu'une coiffure réussie ou un ruban élégamment chiffonné.

"Jamais elle ne manquait à la messe quotidienne, trouvant prudent, avec l'imprévu de la journée, de faire la part du bon Dieu avant toute autre. Les pauvres et les malades recevaient sa visite, les enfants étaient instruits par elle du catéchisme; son aiguille toujours active, suffisait à la confection de ses robes très simples, et savait en outre vêtir les indigents et parer les autels. Elle menait la vie du monde, mais, pour les réceptions du soir, d'ingénieuses combinaisons de gaze et de dentelles lui permettaient toujours d'éviter le décolleté, tout en satisfaisant suffisamment aux exigences de la mode et de l'usage.

"Jam
chain n'
personne

"Voil
femme e
parts, ca
horreur,

"Eh l
mon réc
jeune fe
habitait,

"Son
ce dont i
elle fais

honneurs
bouilloir
fleurs et
n'avaient

ture, actu
ligente et

"Les f
sûres de
bienveilla

"Un
destiné à
pauvre fe
sa vie éta
nouvel et
amour, la
des orph
malades.

"Jama
plaignant
l'amitié se
cette créa
l'inondent

"Si j'ai
charitable
sieurs à m
gnage ide

“ Jamais une parole de blâme ou de raillerie à l'égard du prochain n'est sortie de ses lèvres, et il ne serait venu à l'idée de personne d'entamer chez elle une conversation peu charitable.

“ Voilà la Tertiaire idéale ! direz-vous, mon Père. Voilà une femme ennuyeuse comme la pluie ! vous répondra-t-on de toutes parts, capable par son rigorisme, de faire prendre la religion en horreur, et sûrement on ne se bousculait pas à sa porte !

“ Eh bien ! voilà précisément ce qui est faux, et c'est là que mon récit devient intéressant pour notre chère cause. Cette jeune femme était appréciée de tous dans la petite ville qu'elle habitait, et tous aspiraient à son intimité.

“ Son mari pouvait lui amener des convives à l'improviste, ce dont il était coutumier ; toujours correcte et prête à recevoir, elle faisait simplement et avec une bonne grâce charmante les honneurs de son intérieur. A quatre heures, on savait que la bouilloire pour le thé chantait gaïement dans son salon rempli de fleurs et de livres, et les jeunes officiers, leur service terminé, n'avaient pas de plus grand plaisir que d'aller causer arts, littérature, actualités, avec cette femme un peu austère, mais si intelligente et si bonne !

“ Les femmes, même les plus frivoles, subissaient son charme, sûres de trouver en elle non un conteur, mais une inépuisable bienveillance, une affabilité et une complaisance sans bornes.

“ Un jour vint où le malheur s'assit à ce foyer qui semblait destiné à un bonheur solide et durable... La crise passée, la pauvre femme se trouva seule parmi des ruines. Humainement, sa vie était brisée : chrétiennement parlant, elle allait prendre un nouvel et admirable essor. Celui qu'elle avait toujours servi avec amour, la sacrait mystérieusement à l'heure douloureuse, mère des orphelins, consolatrice des affligés, sœur de charité des malades...

“ Jamais elle ne se lasse dans son ministère de charité, se plaignant seulement de la brièveté des heures, car la famille et l'amitié sont là aussi, la réclamant sans cesse. Partout où passe cette créature bénie, elle semble semer la paix et la joie qui l'inondent.

“ Si j'ai fait quelques timides essais de vie utile, chrétienne et charitable, c'est à son attrayant exemple que je le dois, et plusieurs âmes pourraient, je pense, joindre au mien, leur témoignage identique.

« Ne pensez-vous pas, mon Rév. Père, que dix femmes seulement dans une ville prenant modèle sur celle-là, suffiraient à préparer une transformation sérieuse ? C'est parce que je l'ai cru que je vous ai écrit cette longue lettre ; si un jour vous citez cet exemple et que mon amie soit parmi votre auditoire, elle pensera dans son humilité qu'elle voudrait ressembler à cette vaillante femme chrétienne ; mais ne me nommez pas, cela pourrait la faire reconnaître et elle souffrirait trop. »



Sanctuaires de la Couronne franciscaine



Septième Allégresse de Marie : Sa Glorieuse Assomption



FIN de n'omettre aucun des faits relatifs à ce mystère à jamais glorieux pour Marie, nous traitons en trois articles successifs :

- 1° *De la mort de la Très Sainte Vierge.*
- 2° *De sa Sépulture et de sa Résurrection.*
- 3° *De sa triomphale Assomption.*

En commençant avec ce mois le récit plein de merveilleux qui doit nous retracer les derniers moments de Marie, ces paroles de nos Saintes Lettres nous reviennent à l'esprit : *Mensis iste primus erit in mensibus anni* ; — Ce mois est et sera toujours le premier des mois de l'année. — Quel

est donc
ronne de
le mois d
sereins et
dies harn
vallées et
les tiges r
plus beau

A l'aur
pouvoir, e
nime, qui
mois, à l'
plus insign

Aussi l
tuaires, d
l'humble c
et de verd
met de ce
nature tou
mort de l
celui de J
mort est p
sans tache
vallée, la
subir la p
l'aurore à
où a resp
célébrer la
comparent
à la vigne.

Le temp
son exil a
mais devai
tée ? « Ma
transporté
mais Elle
apprendre
ple à acce
Il convi

est donc ce mois qui brille d'un éclat si particulier dans la couronne de l'année ? c'est le mois dans lequel nous entrons, c'est le mois de mai. — Est-il seulement, en effet, le mois des jours sereins et du soleil radieux ? Est-il seulement le mois des mélodies harmonieuses que la nature rajeunie chante partout aux vallées et aux collines ? Est-il seulement le mois embaumé par les tiges reverdies et les parterres en fleurs ? — Non, ce mois, le plus beau des mois, c'est le mois de Marie.

A l'aurore de ce mois, il sourit à notre modeste *Revue* de pouvoir, elle aussi, mêler sa note de louange dans le concert unanime, qui va retentir, sans interruption aucune, durant tout un mois, à l'adresse de Celle dont nous allons redire l'allégresse la plus insigne : sa Glorieuse Assomption.

Aussi bien à cette heure sur la terre, dans tous les Sanctuaires, depuis la superbe basilique tant fréquentée, jusqu'à l'humble chapelle souvent déserte, il y a un autel orné de fleurs et de verdure, resplendissant de lumière et de fête, et au sommet de cet autel l'image radieuse de la douce Marie. Dans la nature tout sourit, tout tressaille, tout renaît ; en racontant la mort de Marie ne nous attristons pas : son tombeau comme celui de Jésus va devenir glorieux ; ne nous attristons pas : la mort est pour elle sans douleur et sans amertume, car sa vie est sans tache. Marie, n'est-elle pas la fleur des champs, le lis de la vallée, la rose de Jéricho ? Non, elle ne pouvait du tombeau subir la pourriture, celle que nous appelons l'étoile du matin, l'aurore à son lever, la lune dans son plein et le firmament serein où a resplendi le soleil de toute justice. — Essayons donc de célébrer la mort précieuse de Celle que nos divines Ecritures comparent au cèdre majestueux, au palmier toujours verdoyant, à la vigne chargée de fruits et à la myrrhe odorante.

Le temps de l'épreuve était terminé pour la Très Sainte Vierge, son exil allait enfin s'échanger contre les joies de la patrie, — mais devait-elle mourir Celle que le torrent du mal avait respectée ? « Marie, nous dit saint Cyrille de Jérusalem, aurait pu être transportée vivante au ciel, si tel avait été son bon plaisir ; » mais Elle a choisi la mort pour ressembler à son Fils, pour nous apprendre à bien mourir et pour nous enseigner par son exemple à accepter nous-mêmes la mort sans murmurer. »

Il convient de nous demander ici avec l'abbé Jourdain dans

son « sermon des grandeurs de Marie, » que nous allons suivre pas à pas, comment cette bonne Mère paya ce tribut dont elle n'était pas redevable? Quel fut le genre de mort choisi par elle?

Remarquons de suite que nous ne possédons sur ce point aucun document authentique; saint Jean lui-même qui avait reçu de Jésus la garde et le soin de ce dépôt sacré, reste muet, pas un mot ne tombe de sa plume pour éclairer ce sujet. L'opinion la plus probable, celle qui semble répondre le mieux au Cœur de Marie et à notre amour pour Elle c'est qu'Elle mourut d'amour — mourir d'amour pour Dieu, mourir du désir de revoir son Jésus, mourir de ne pouvoir mourir, telle fut la cause de sa mort — ainsi parlent un grand nombre de Saints et de Pères de l'Eglise. — Un disciple de saint Bernard met sur les lèvres de Marie ces paroles: « Ne vous étonnez pas de ma langueur, je languis d'amour. » La plupart des théologiens et des commentateurs pensent que Marie à sa mort ne ressentit aucun trouble et qu'aucune douleur n'accompagna son heureux trépas. — « Marie, dit saint Jean Damascène, ne connut ni les douleurs de l'enfantement, ni celles de la mort. » Saint Amédée de Lausanne ajoute: « Marie en sortant de ce monde, contempla la vie pour ne pas voir la mort, elle regarda son divin Fils afin de quitter sa chair sans douleur. »

Avec un religieux respect, à défaut de documents authentiques, recueillons quelques-unes des traditions édifiantes qui n'ont effarouché ni la piété des grands Saints, ni la critique éclairée des grands Docteurs de l'Eglise.

C'était sur le soir, Marie était en prière, se mourant du désir de revoir son Fils; tout à coup dans le merveilleux éclat de son premier message auprès d'Elle, l'Archange Gabriel paraît: « Je vous salue, dit-il, ô Vierge, ô Mère pleine de bénédictions! Réjouissez-vous à la nouvelle que je vous apporte. Ce n'est plus Jésus qui va descendre en vous, c'est vous qui allez monter à Jésus. » A ces mots, il lui présente, suivant la gracieuse légende, non plus le lis d'autrefois, mais un rameau de palmier, symbole de victoire et de triomphe. A cette seconde annonce Marie se confondit en humilité et répéta, joyeuse, la parole qui nous avait valu l'Incarnation du Verbe: « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. »

Mais il ne convenait pas que Marie quittât ce monde sans

térnoin
une au
réunis
mieux
Damas
gèle pr
et défer
nous, r
Ne li
lui acco
ministèr
trées m
faire po
propre
encore
Fils, les
Mais
apôtres,
visite, c
à cette
de Tou
drie, sa
redisent
tianisme
« Tours,
« venu J
« diverse
« demeu
« veillai
« ses ang
saint Mi
parlé de
à Marie
« vais re
« vous l'
« c'est à
« terre q
« vers du
« à qui v

témoin et sans bénir une dernière fois l'Eglise naissante ; aussi une autre tradition, admise par tous, nous montre les apôtres, réunis miraculeusement à Jérusalem, pour assister à la mort ou mieux à la *dormition* de la Très Sainte Vierge. — Saint Jean Damascène, après Juvénal, évêque de Jérusalem, Michel Syn-gèle prêtre de la même ville, saint Grégoire de Tours acceptent et défendent cette tradition. D'ailleurs, pourquoi la rejeterions-nous, nous, enfants de saint François ?

Ne lit-on pas dans la vie de Notre Séraphique Père, que Dieu lui accorda un jour la consolation de réunir auprès de lui, par le ministère des Anges, tous ses religieux répandus dans les contrées mêmes les plus éloignées ? Ce que Dieu n'a pas hésité à faire pour son serviteur, comment ne l'aurait-il pas fait pour sa propre Mère ? Ne devait-il pas lui accorder de revoir une fois encore sur la terre les continuateurs de l'œuvre de son divin Fils, les privilégiés de son Cœur, les chefs de l'Eglise ?

Mais quelque consolante que fût pour Marie la présence des apôtres, elle attendait, elle désirait d'un grand désir, une autre visite, celle de son divin Jésus lui-même : elle ne fut pas déçue : à cette heure suprême Jésus ne lui manqua pas. Saint Grégoire de Tours, saint Modeste de Jérusalem, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Eudner, saint Jean Damascène et beaucoup d'autres redisent avec bonheur ces traditions des premiers âges du christianisme. « Lorsque la Bse Vierge Marie, dit saint Grégoire de Tours, fut arrivé au terme de sa vie et que le moment fut venu pour elle de quitter ce siècle, tous les apôtres venus des diverses contrées qu'ils évangélisaient, se rassemblèrent en sa demeure, et ayant appris qu'elle allait sortir de ce monde, ils veillaient avec elle. Et voici que le Seigneur Jésus vint avec ses anges, et recevant l'âme de sa mère il la remit à l'Archange saint Michel, et se retira. » Saint Jean Damascène, après avoir parlé de la réunion des apôtres et de la visite de Jésus, fait dire à Marie ces paroles : « C'est dans vos mains, ô mon Fils, que je vais remettre mon âme. Recevez-la avec bienveillance, comme vous l'aimez ; si je suis pure et immaculée, je ne l'oublie pas, c'est à vous que je le dois. Mon corps, c'est à vous et non à la terre que je le donne. N'abandonnez pas à la poussière et aux vers du tombeau cette demeure où vous avez daigné habiter et à qui vous avez communiqué le germé de l'éternelle incorrup-

« tibilité. Consolez vous-même ceux que vous m'avez donnés, pour enfants et que vous nommez vos frères. Je les bénis, bénissez les avec moi, avec l'abondance de vos libéralités divines. » — Elevant les mains, Marie, continue saint Jean Damascène, fait alors descendre sur les apôtres toutes les faveurs du ciel dont elle est déjà la dépositaire. Puis Jésus, toujours docile, obéissant à la voix de sa Mère, répond : « Venez dans mon repos, ô ma Mère bénie, levez-vous, venez, ma bien-aimée, vous, la plus belle, la plus pure de toutes les femmes. Désormais l'hiver s'en est allé, voici le printemps, venez, ô ma toute belle, venez, ma bien-aimée : il n'y a point de tache en vous, les parfums dont vous embaumez tout ce qui vous entoure, je les préfère à tous les aromates. »

A ces douces paroles, Marie prononça elle-même celles qu'avait dites son très saint Fils sur la croix : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Puis elle ferma les yeux et expira. Son corps sacré, qui avait été le temple et le sanctuaire du Dieu vivant, resta revêtu de lumière et de splendeur, dit la Bse Marie d'Agréda, et il exhalait une odeur si suave que tous les assistants ressentaient en quelque sorte les délices du Paradis. Les anges, descendus des cieux avec Jésus, restèrent pour garder le trésor de ce très saint corps ; tandis que les apôtres, partagés entre la douleur et la joie, se mirent à chanter dans une sorte de ravissement des hymnes et des cantiques en l'honneur de la Bse Vierge ravie à leur amour pour un monde meilleur.

Cette glorieuse mort de la Mère de Jésus, notre Mère, arriva un vendredi à trois heures du soir, à l'heure même où Jésus, son divin Fils, avait opéré notre Rédemption ; vingt-et-un ans après Lui. Marie avait alors soixante-et-dix ans, suivant l'opinion généralement admise.

Telles furent, si nous nous en rapportons aux traditions les plus respectables et les mieux fondées, quelques-unes des circonstances qui accompagnèrent le bienheureux trépas de Marie. Dans un prochain article nous raconterons sa sépulture et sa résurrection, préludes de sa triomphante Assomption.

Puissions-nous durant ce mois, nous montrer tous, les fidèles serviteurs de Marie ; honorons ses grandeurs, chantons sa gloire, imitons ses vertus, célébrons son couronnement au ciel et son règne ici-bas. Oui, ô Marie, à cette heure de défaillance et

d'apost
qui dan
les dro
durant
suprêm
cœur o
que m
puissio
pour ja



UN



le génér
n'échapp
visible p

— A

Jean gra
et choisi
n'est pas
de faveu

Un jo
çant le d
d'une soi
désaltère

Une ar
promena
qui l'abri
impie ; il
soufflet !
misérable

d'apostasie, que d'âmes flétries par le vice, que d'âmes dévoyées qui dans la nuit du doute et de l'erreur ne savent plus retrouver les droits chemins du devoir et de la vertu ! Vierge Sainte, durant ce mois, soyez notre protectrice, gardez-nous, restez notre suprême espérance dans les grandes ruines de l'esprit et du cœur où nous sommes comme abimés, veillez sur nous de sorte que marchant appuyés sur votre bras pendant la vie, nous puissions avec vous faire une fin heureuse et contempler ensuite pour jamais votre victoire éternelle.

FR GASTON, O. F. M.



UNE NOUVELLE GLOIRE FRANCISCAINE

Le Bienheureux Jean de Triora

(Suite et fin.)

CEST au milieu de périls sans nombre que notre Bienheureux pénètre dans le Hou-nan au commencement de l'année 1815 ; nombreuses sont les conversions qu'il opère dans cette province ; mais bientôt le généreux apôtre est dénoncé, son signalement est donné, et il n'échappe aux actives recherches de ses ennemis que par une visible protection du Ciel.

— A mesure qu'il approche du terme de sa carrière, le Père Jean grandit en sainteté. Deux faits recueillis par Mgr Semprini et choisis entre bien d'autres, nous montrent que le merveilleux n'est pas exclu de sa vie et que la divine Providence le gratifiait de faveurs singulières.

Un jour, c'est un filet d'eau qu'il fait jaillir du sable en enfonceant le doigt dans la terre, alors qu'en pleine campagne, dévoré d'une soif ardente, il n'y avait ni ruisseau ni source où il pût se désaltérer.

Une autre fois, c'est un prodige au caractère triste. Le Père se promenait un soir, au crépuscule, près de la maison chrétienne qui l'abritait. Soudain apparaît un Chinois animé d'une haine impie ; il s'approche, regarde le missionnaire et lui donne un soufflet !... Le serviteur de Dieu jeta un regard de pitié sur le misérable. « *Sien*, lui dit-il, tu mourras mordu par un serpent. »

Quelques années après, *Sien* traversait une forêt lorsque tout à coup un serpent s'élança sur lui et l'entoura de ses replis. Ses compagnons accourent pour le délivrer, il était trop tard. Bientôt le corps du malheureux se couvre d'écailles hideuses, et il meurt au milieu de souffrances épouvantables, réalisant ainsi la prédiction dont il avait été l'objet.

Le Père Jean avait une tendre dévotion pour la Passion du Sauveur, aussi tâchait-il d'inculquer à ses chrétiens l'amour du chemin de la Croix.

Doux et indulgent envers tous, il se montrait d'une inexorable sévérité pour ceux qui profanaient le repos du dimanche ; il les menaçait de toutes les calamités, et, malgré les supplications et les larmes, n'hésitait pas à abandonner les familles coupables, pour un temps plus ou moins long.

Cependant la persécution s'accroissait en Chine de jour en jour. Le décret de 1805, renouvelé en 1810, avait rendu presque impossible la situation des missionnaires, quand, en 1815, le dernier coup fut porté aux catholiques par le censeur de l'Empire, qui dénonça les chrétiens comme les corrupteurs du peuple et comme un danger pour le pouvoir.

Un révolutionnaire nommé Chu-Mas-Li avait fomenté des troubles dans le Chan-Si. Vaincu et poursuivi, il s'était jeté dans le Hou-Nan avec ses troupes qui n'avaient pas tardé à se débander, et les autorités locales avaient reçu l'ordre de rechercher et de s'emparer à tout prix de l'ennemi de l'empereur.

Dénoncé par un bonze comme missionnaire, puis comme étant Chu-Mas-Li en personne, le Père Jean eut connaissance de sa prochaine arrestation. Au témoignage des chrétiens, il reçut une nuit la visite d'un enfant mystérieux qui lui annonça l'heure de son martyre. « Demain vous serez arrêté, » lui avait-il dit. Dès l'aube, notre Bienheureux réunit ses amis et leur annonça que le moment était venu de paraître devant les juges et de confesser leur foi. « Amis, craignez-vous l'épreuve ? — Père, la craignez-vous, vous-même ? — Non, je ne la crains pas ! » Et alors tous de s'écrier d'une seule voix : « Père, si vous ne la craignez pas, nous ne la craignons pas non plus ! »

La nuit suivante le Père et ses disciples sont saisis et enchaînés. La petite chapelle est saccagée, les objets du culte sont emportés et les généreux confesseurs, traduits devant le manda-

rin de
Bien
répon
Ton
— Je
Fallût-
et fais

Après
étroit
res. A
doulou
siège
devant

Au
génére
ce que
leur fa
force s
nous fa
nous q

Et c
tifié p
heure
flagella
naces,

Les
Bienhe
d'avoir
Il fallai
attendr
saint n
dernier

Le n
la popu
fesseur.
la victi
glorieus
L'heure
quelque

rin de Lui Jan-Sien. « Mets-toi à genoux, ordonne le juge à notre Bienheureux. — Je le ferai seulement devant votre empereur, répond-il simplement. — D'où es-tu ? — Je suis Européen. — Ton nom ? — Jean Lantrua. — Que fais-tu dans ce pays-ci ? — Je propage la religion du vrai Dieu. — Renie ta religion. — Fallût-il mourir, je n'y renoncerais pas. — Revêts tes ornements et fais tes maléfices. — Nous ne faisons pas de maléfices. »

Après ce premier interrogatoire, le Père fut enfermé dans un étroit cachot, et les chrétiens capturés, dans les prisons extérieures. Alors commence pour les pauvres chrétiens une longue et douloureuse captivité. Transférés d'abord à Hen-Cheou-Fou où siège un tribunal de seconde classe, ils sont bientôt envoyés devant le tribunal de Chang-Sa qui juge en dernier ressort.

Au cours des nombreux interrogatoires qu'ils subissent, les généreux athlètes sont l'objet des plus indignes traitements ; tout ce que peut inventer la barbarie chinoise est mis en œuvre pour leur faire renier la foi. A plusieurs reprises, ils sont traînés de force sur la croix, qu'ils refusent de fouler aux pieds. « Vous nous faites violence, s'écrient-ils avec indignation. Ce n'est pas nous qui foulons la croix ! »

Et chacun de leurs jours, pendant sept mois entiers, est sanctifié par de cruels tourments vaillamment supportés, chaque heure apporte son contingent de nouvelles souffrances ; ni la flagellation, ni la faim, ni le froid, ni les promesses, ni les menaces, ni les insultes ne peuvent réduire leur invincible courage.

Les juges prononcèrent enfin la peine de mort contre notre Bienheureux, coupable d'être entré en Chine, lui Européen, et d'avoir osé y propager la religion catholique au mépris des lois. Il fallait encore obtenir la sanction impériale : elle ne se fit pas attendre. L'annonce de son prochain supplice n'émut pas le saint missionnaire ; depuis longtemps il était prêt à subir le dernier combat et avait prédit le jour précis de sa mort.

Le mercredi, 7 février, une foule nombreuse est rassemblée ; la population de Chang-Sa est venue assister au martyre du confesseur. La croix et tous les instruments du supplice sont prêts, la victime est là aussi, calme et recueillie, attendant cette mort glorieuse qui, tant de fois, fut l'objet de ses ardentés aspirations. L'heure suprême a sonné. Le Père Jean obtient de ses bourreaux quelques secondes, pour faire une courte et dernière prière. Avec

une admirable simplicité il se met à genoux devant la multitude et se prosterne cinq fois la face contre terre ; puis, s'adressant à ses bourreaux : « Faites, dit-il, faites ce que vous avez à faire. »

Le Père Jean est attaché à un gibet ayant la forme d'une croix. Ses deux mains, ramenées sur le dos, sont liées à la pièce transversale ; ses deux jambes sont repliées et il se trouve ainsi suspendu comme à genoux à quelques pouces du sol, enfin un instrument de supplice serre le cou de la victime. Le supplice est long et le bourreau a pour programme de le prolonger à dessein. Après une première et douloureuse torsion de la corde de soie qui étreint son cou, on laisse respirer la victime : elle a juste le temps de se reconnaître et de bien sentir les approches de la mort. Le bourreau tend de nouveau la corde et la relâche : ce n'est qu'à la troisième reprise qu'il donne une pression décisive, l'âme du martyr rompt ses liens terrestres et entre dans le séjour de la gloire.

Dès que notre Bienheureux eut rendu le dernier soupir, d'épaisses ténèbres se répandirent sur la terre et des nuées d'oiseaux se mirent à voltiger autour de la croix. La nuit suivante, il apparut tout radieux à un pauvre chrétien captif d'Hin-cheo-fou et l'encouragea à demeurer ferme dans la foi.

Le corps du saint apôtre fut déposé dans le cimetière des condamnés à mort, situé à trois lieues de Chang Sa-fou. Il fut aisé aux fidèles de gagner avec de l'argent les gardiens du cimetière, et, trois mois plus tard, ils emportèrent la précieuse dépouille à Hen-cheo-fou. De nombreux prodiges s'accomplirent au cours de cette première translation. Enfin, en 1819, il ne fut plus possible aux chrétiens de cette ville de résister aux instantes prières de Mgr François de Luz, Frère-Mineur et évêque de Macao, qui réclamait les précieux restes. La tombe fut ouverte, le corps était intact. On le plaça dans une caisse à tabac afin d'éloigner tout soupçon, et deux courageux chrétiens s'offrirent pour l'accompagner, malgré les difficultés, les périls sans nombre que présentait un aussi long voyage à travers un pays païen. Macao reçut les précieuses reliques avec allégresse, et une grande solennité religieuse eut lieu à cette occasion. Le corps du Bienheureux resta dans cette ville jusqu'en 1864, époque à laquelle il fut transporté à Rome par les soins du Ministre Général de l'Ordre.

Trente
rification
Congrég
vénéra
sanction
approuva
tife le d
béatificat
27 mai, l
gue des
aux extr
d'Assise



anniversai
si rare dar
spéciale p
Viellard
Pontificat
cette longé
taient de s
« Oui, répo
Quand No
que sur un
tons bien p
Prions p
Jésus-Chri

Trente-six ans s'écoulèrent avant que sonnât l'heure de la glorification. Enfin cette heure arriva ; le 13 mars 1900, la Sacrée Congrégation émettait un vote favorable au sujet du martyr du vénérable Jean. Le dimanche 25 mars, Sa Sainteté Léon XIII sanctionnait publiquement ce vote et faisait publier le décret approuvant le martyr ; le 8 avril fut lu devant le Souverain Pontife le décret déclarant qu'on pouvait procéder sûrement à la béatification. Le long procès était dès lors terminé. Le dimanche 27 mai, l'Eglise inscrivait l'humble Apôtre franciscain au catalogue des Bienheureux, et la promulgation du décret allait redire aux extrémités du monde que les fils du glorieux Patriarche d'Assise n'ont point dégénéré.

FR. AL. . . . O. F. M.



Nouvelles de Rome

Deux anniversaires de Léon XIII. — Le deux mars, le Souverain Pontife entrait dans sa 92^{ème} année et recevait à cette occasion les félicitations du Sacré Collège. Le lendemain, il célébrait le 23^{ème} anniversaire de son élévation à la tiare. Ce double anniversaire, si rare dans l'histoire des papes, est une nouvelle preuve de la spéciale protection dont la divine Providence couvre l'auguste Vieillard du Vatican, qui est entré dans la 24^{ème} année de son Pontificat. Après saint Pierre et Pie IX, aucun pape n'avait eu cette longévité pontificale. Les familiers de Léon XIII le félicitaient de ses 23 années de règne et de sa merveilleuse santé : « Oui, répondit le Pape, Dieu merci, Nous sommes bien portant. Quand Nous fûmes élu, il y a 23 ans, Nous ne comptions guère que sur une année de règne. Mais aujourd'hui Nous Nous sentons bien plus vigoureux. »

Priions pour la conservation de l'auguste Vieillard, Vicaire de Jésus-Christ.

Jubilé Pontifical. — Rome s'apprête à célébrer solennellement la 25^{me} année du Pontificat de Sa Sainteté Léon XIII, si, comme nous l'espérons, Dieu veut bien nous conserver notre Vénéré Pontife. L'initiative des fêtes a été prise par la Société Primaire Romaine pour les intérêts catholiques et l'Œuvre des Congrès Catholiques. Une Commission s'est déjà formée sous la présidence de Son Em. le Card. Vicaire et dans une première réunion les lignes générales des fêtes ont été tracées. Nous n'en doutons pas, le monde catholique entier fera écho à ces démonstrations filiales des Catholiques Romains.

Le Vén. Jean-Baptiste de Bourgogne. — Une autre bonne nouvelle pour les enfants de saint François, c'est l'appréciation des procès apostoliques en faveur de la béatification du Vén. Jean-Baptiste de Bourgogne, Frère-Mineur. Né à Bellichut, diocèse de Saint-Claude, en France, le 30 juillet 1700, le Vénéral fit profession dans l'Ordre de saint François au couvent de saint Bonaventure à Rome ; ordonné prêtre par Benoît XIII, le 26 mai 1725, il mourut à Naples, dix mois après, le 22 mars 1726, déjà célèbre par ses miracles. C'est un nouveau modèle et un protecteur que la divine Providence montre pour leur consolation aux Religieux, et en particulier aux Frères-Mineurs, si menacés en France à l'heure actuelle.

La Vén. Marie-Emilie de Rodat. — Dans une de ses dernières séances tenues au Vatican, en présence du Saint-Père, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné l'héroïcité des vertus de la Vén. Marie Emilie de Rodat, fondatrice des Sœurs de la Sainte-Famille. C'est encore une réponse de la divine Providence en faveur des Congrégations religieuses actuellement persécutées. Parmi leurs persécuteurs, quel est celui dont on pourrait montrer les vertus héroïques ?

Les lis de saint Antoine. — Comme l'annonçait notre dernière correspondance, la Sacrée Congrégation des Rites, par son décret du 26 février 1901, a bien voulu approuver la formule de Bénédiction des lis de saint Antoine. Le Saint-Siège autorise l'insertion de cette formule dans le Rituel de l'Ordre Séraphique afin que dans toutes les églises de l'Ordre, cette bénédiction symbolique des lis de saint Antoine puisse être pratiquée à l'avenir le jour de la fête du saint Thaumaturge, pour obtenir, par son intercession, la conservation de l'innocence

et la pré-
menacer
approuvé.
étendre le
fait depuis
des pauvres
de la chas-

Nous a
autorisée
de saint A

Décisi
d'éclaircir
sainte, éte

I. Les
extraordin
complé les

II. Dan
permises,
réunissent
ayant à le
prêtres dé

III. L'
proches, à
paroissiale

IV. Le
cependant
motifs, les
toutefois q

V. Le S
munion pa

O très
vous, com
fleur avec
reine qui f
faites donc
faites qu'a
sante, fait
Notre-Seig

et la préservation de la vertu contre tous les dangers qui la menacent. Les *Acta Ordinis* donnent le texte même du Rite approuvé. Cette nouvelle faveur du Saint-Siège contribuera à étendre le culte du glorieux Thaumaturge. De même qu'il s'est fait depuis quelques années surtout l'apôtre de la charité et le père des pauvres, il deviendra aussi l'appui de l'innocence et le défenseur de la chasteté, plus que jamais exposée dans les temps actuels.

Nous apprenons aussi que la même formule plus abrégée sera autorisée pour le Rituel romain ; de la sorte, la bénédiction des lis de saint Antoine pourra se faire dans les églises du monde entier.

Décisions concernant le Jubilé. — Le Saint-Siège vient d'éclaircir certains doutes proposés au sujet du Jubilé de l'année sainte, étendu en 1901 à tout le monde catholique.

I. Les Confesseurs peuvent user plusieurs fois des pouvoirs extraordinaires envers le même pénitent qui n'a pas encore accompli les œuvres prescrites pour l'acquisition du Jubilé.

II. Dans les lieux où les processions publiques ne sont pas permises, on peut toutefois réduire les visites, dès lors que se réunissent à heure fixe dans l'église, les sociétés et les fidèles ayant à leur tête leurs présidents particuliers, leurs curés ou les prêtres délégués par eux.

III. L'Ordinaire peut désigner des églises ou oratoires plus proches, à ceux qu'une trop grande distance sépare de l'église paroissiale.

IV. Le Jubilé devra durer six mois entiers sans interruption ; cependant le Saint-Père concède avec bonté que pour de graves motifs, les Evêques divisent ces six mois en parties, de manière toutefois que le Jubilé ne se gagne qu'une seule fois.

V. Le Saint-Père n'accorde pas que la confession et la communion pascales suffisent pour gagner le Jubilé.

FR. MARIE ANTOINE, O. F. M.

O très douce Vierge Marie, le Seigneur est vraiment avec vous, comme le soleil avec l'aurore qui la prévient ; comme la fleur avec la tige qui lui donne le jour ; comme un roi avec une reine qui fait son entrée triomphale. O aurore pleine de suavité, faites donc qu'avec nous soit le soleil de Justice ; tige très élevée, faites qu'avec nous soit la fleur de la grâce ; reine très puissante, faites qu'avec nous soit le roi de gloire, Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit il. (saint Bonaventure)



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

L'œuvre Sainte Françoise Romaine. — La Fraternité de Gand, en Belgique, dirigée par les Frères Mineurs, a fondé une œuvre vraiment utile et destinée à faire un grand bien. Placée sous le patronage de l'illustre Tertiaire sainte Françoise Romaine, cette œuvre a pour but de favoriser le placement des servantes et jeunes filles, temporairement hors service. Cette entreprise comble heureusement une vraie lacune, dit le *Messager de saint François*. En effet, bien des jeunes filles privées de leur service soit par le décès des maîtres, soit par d'autres causes accidentelles, sont parfois obligées de chercher un abri dans quelque hôtel à bon marché dont la seule fréquentation, outre des dangers évidents, jette un certain discrédit sur leur personne. Désormais, grâce à l'*Œuvre sainte Françoise Romaine*, elles trouvent à leur portée une retraite convenable à un prix très modique.

Qui ne conçoit les multiples avantages de cette institution et pour les servantes et pour les maîtresses de maison ? Un comité formé parmi les dames de la Fraternité préside au fonctionnement de l'Œuvre. Les membres de ce comité se relevant d'heure en d'heure se tiennent dans le local de l'Œuvre pour recevoir les demandes. Durant la première année de sa fondation et de son installation, l'Œuvre, établie au mois d'avril 1900, a inscrit 235 demandes d'emploi, offert 184 servantes, et bien placé 82 filles.

Voilà, à notre avis, la bonne manière pour les Fraternités de se livrer à l'action sociale, et point n'est besoin pour cela d'avoir fait de fortes études d'économie politique, il suffit d'avoir étudié la Règle du Tiers-Ordre et respiré le souffle d'abnégation, de dévouement et de charité qui l'anime et la vivifie.

Que de grandes villes où des œuvres semblables feraient un bien immense et où les Fraternités pourraient entreprendre de les fonder !

Une
en termes
mais plus
drine de
Mohrenhe
Polonai
elle de r
ressortir u
prêtres soi
sorte de sa
suppléait l
qu'elle sav
elle voulai
tage à Dieu
Peut-être a
au service
de l'éducati
conduisait a
consigner d
pleins de foi
Venue à l
dait pas mai
Elle ne gu
lui étaient al
38 ans. Ses
prêtre qui l'a
Dieu abrège
peut-être cou
moins heureu
Elle a voul
avec le grand
L'oratori
comme le fai
l'espace de q
composé des
sise et portant
Tinel, compos
L'autre artiste
O. F. M., —

Une Tertiaire illustre. — La *Revue Franciscaine* relate en termes émus le décès d'une Tertiaire illustre par sa naissance, mais plus illustre encore par sa foi et sa piété : Dame Alexandrine de Mikulski, née de Mohrenheim, nièce du baron de Mohrenheim, ancien ambassadeur de Russie en France.

Polonaise et de noble lignée, à une grande piété s'alliaient en elle de remarquables qualités d'esprit et de cœur que faisait ressortir une très haute distinction. Aussi, dans son pays où les prêtres sont rares et leur autorité très limitée, elle exerçait une sorte de sacerdoce. On allait chez elle comme à l'église, et elle suppléait le prêtre par l'instruction chrétienne et les conseils qu'elle savait donner avec discrétion et sagesse. Ame d'apôtre, elle voulait faire du bien, convertir les âmes ou les unir davantage à Dieu et pour cette œuvre elle se dépensait sans mesure. Peut-être a-t-elle succombé à un excessif déploiement d'activité au service des autres, ajouté à l'incessant et pénible labeur de l'éducation de ses quatre enfants. Il y a un an, une maladie la conduisit aux portes de la mort ; elle en revint toutefois et put consigner dans son journal intime ses sentiments d'alors, tout pleins de foi et d'ardent désir du ciel.

Venue à Lourdes pour obtenir sa guérison, elle ne la demandait pas mais seulement que la volonté de Dieu s'accomplît.

Elle ne guérit pas. Reçue à Pau dans des familles nobles qui lui étaient alliées, elle y mourut, le 2 novembre dernier, à l'âge de 38 ans. Ses dernières paroles avaient été celles-ci adressées au prêtre qui l'assistait : Parlez-moi du ciel ; est-ce mal de prier que Dieu abrège la vie, pour qu'on aille plus tôt au ciel ? . . . Je suis peut-être coupable d'être si heureuse de mourir alors que je laisse moins heureux ceux qui restent sur la terre. »

Elle a voulu être ensevelie et portée dans sa dernière demeure, avec le grand costume des Tertiaires.

L'oratorio du P. Hartmann. — C'est bien remarquable, comme le fait observer le *Tablet*, journal de Londres, que dans l'espace de quelques années deux musiciens catholiques aient composé des oratorios traitant de la vie de saint François d'Assise et portant le nom de ce grand Saint. Le *Franciscus* d'Edgar Tinel, compositeur flamand, a eu un retentissement universel. L'autre artiste est un Père franciscain — le R. P. Hartmann, O. F. M., — et son oratorio sera certainement exécuté dans

toutes les grandes villes du monde, après le succès de la première audition qui a eu lieu à Saint-Petersbourg au commencement de février. L'impression produite a été remarquable, paraît-il. Le concert religieux a été donné sur un magnifique théâtre devant l'élite de la capitale de la Russie. Le R. P. Hartmann le dirigeait en personne, et, malgré son opposition réitérée, il fut obligé de monter trois fois sur la scène pour recevoir les ovations de l'auditoire. L'emporte-pièce fut le tableau de la mort de saint François, ainsi que l'hymne chantée par le Saint sur sa couche mortuaire.

A la fin de l'exécution, la Grande Duchesse Xenia offrit au compositeur ses remerciements et ses félicitations ; trois des Grands Ducs étaient présents à la répétition générale. Le total des recettes a atteint la somme presque fabuleuse de 19,000 roubles (plus de 3000 livres sterling).

Franciscain acquitté. — On se rappelle sans doute qu'à la suite de l'assassinat du roi Humbert, un Franciscain, le Père Valponi, avait été arrêté et condamné à 8 mois de prison et mille francs d'amende. Le vaillant religieux s'était permis, du haut de la chaire, de démontrer que les crimes anarchistes étaient la résultante des doctrines antichrétiennes dont on se plaît à saturer les sociétés modernes, et la liberté de son langage l'avait fait accuser, on ne sait pourquoi, d'approuver l'attentat.

La cour de cassation vient de faire preuve de simple bon sens, en cassant le ridicule arrêt du tribunal inférieur, et en renvoyant acquitté le Père Valponi.

La persécution en France. — Le projet de loi inique contre les Associations religieuses dont nous avons déjà entrete-
 nous lecteurs a été voté au Parlement. Il ne reste plus que la ratification du Sénat pour que l'iniquité soit consommée. « Entre le pont et l'eau, disait saint François de Sales, il y a place pour la miséricorde de Dieu. » Entre la chambre et le Sénat il y aura place aussi pour la miséricorde divine, en faveur de la France, dont le gouvernement est en train de se jeter dans le torrent.

Il y a lieu d'espérer encore ; de toutes parts les prières redoublent. Des neuvaines solennelles sont faites dans les grands sanctuaires, comme Paray-le Monial, Fourvières, Montmartre, et dans les plus humbles chapelles il y a des âmes qui prient pour les Congrégations religieuses. Des Fraternités aussi ont entrepris des œuvres de pénitence et de réparation.

En att
 religieux.
 qui dans
 Evêques
 contre la
 communautés
 son presti
 parmi des
 cependant
 enquêtes
 impossible
 seul repro
 membres.
 vaillent tro
 mises dep
 trop actifs
 voulons ext
 religieux de
 l'hommage
 congrégatio
 tinuer leur
 opprimés.

Saint-Je
 déjà, Sa
 nité des
 l'occasion d
 Visiteur, édi
 enfants de s
 Sœurs, sous
 mars, 1901.

D^{me} JO
 D^{me} V
 D^{me} PH
 D^{elle} M
 D^{elle} M
 D^{me} BE
 D^{me} GE

En attendant, la persécution a considérablement grandi les religieux. Outre l'éloquente voix du Pape, vicaire de Jésus-Christ, qui dans les religieux est frappé à la prunelle de l'œil, celle des Evêques s'est élevée. Le clergé séculier proteste avec énergie contre la perfide insinuation des sectaires que la ruine des communautés religieuses comblerait ses secrets désirs et ajouterait à son prestige. Des défenseurs éloquents laïques se sont levés parmi des hommes, qui sans pratiquer la religion, ont le souci cependant de la justice et de la liberté. Enfin, malgré toutes les enquêtes les plus minutieuses et les moins loyales, il a été impossible à des persécuteurs haineux et rusés de trouver un seul reproche à faire à aucune congrégation, ni à aucun de ses membres. Toutes les accusations reviennent à celle-ci : « Ils travaillent trop et malgré toutes les entraves que nous leur avons mises depuis cent ans, ils acquièrent trop d'influence ; ils sont trop actifs et font trop de bien à la cause de l'Eglise que nous voulons exterminer. » Ils sont loin les temps où l'on traitait les religieux de fainéants. On voit que la persécution présente est l'hommage le plus splendide qui de longtemps ait été rendu aux congrégations religieuses. Que nos Tertiaires veuillent bien continuer leurs prières et leurs sacrifices en faveur des innocents opprimés.

CANADA

Saint-Jean Chrysostôme de Lévis. — Depuis un an déjà, Saint Jean Chrysostôme possédait une fervente Fraternité des Frères. Ici, les hommes marchaient en avant ! A l'occasion de la visite canonique de cette Fraternité, le R. Père Visiteur, édifié et consolé de la régularité exemplaire de ces enfants de saint François, a érigé canoniquement la fraternité des Sœurs, sous le vocable de sainte Elisabeth de Hongrie, le 10 mars, 1901. Voici le nouveau discrétoire :

D^{me} JOSEPH GOSSELIN, Présidente.

D^{me} VITAL OUELLET, Première Assistante.

D^{me} PIERRE FERLAND, Seconde-Assistante.

D^{elle} MARIE PICHETTE, Maîtresse des Novices.

D^{elle} MARIE TURCOTTE, Secrétaire.

D^{me} BENJAMIN FOUQUETTE, Trésorière.

D^{me} GEORGES CANTIN, Infirmière.

D^{lle} DELIAS GOSSELIN, Conseillère.

D^{me} JOSEPH LAROCHELLE, “

D^{me} FRANÇIS LAVERTUE, “

D^{me} FERDINAND FOUQUETTE. “

Saint-Damase. — Les Tertiaires de Saint-Damase ont eu les exercices de la sainte Visite les 25, 26, 27 mars. Quoique jeune encore, cette fraternité laisse prévoir pour l'avenir une grande extension. Le zèle du vénéré Directeur va conserver ces Tertiaires dans toute leur ferveur. Une profession de 44 novices et plusieurs prises d'habit ont clôturé les saints exercices, et rempli d'édification tous les assistants.

Saint-Sauveur, Québec. — Le 4 mars dernier, sous la présidence du Rév. P. L. Lauzon, Directeur, le discrétorioire de la Fraternité des hommes du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, de Saint-Sauveur de Québec, a fait le choix de ses officiers pour les trois années qui commencent.

En voici la liste :

MM. F. X. PAGÉ, Frère Ministre.

“ PROSPER GRAVEL, Assis ant.

“ CHS LAPOINTE, Maître des Novices.

“ L. NAPOLÉON BOLDOC, Secrétaire.

“ HONORÉ PAQUET, Trésorier.

“ ODINA GILBERT, Maître des Cérémonies.

“ JOS. CLAVET, Gardien du vestiaire.

“ CLOVIS PARÉ, Assistant.

“ THÉOPHILE LEKEL, Portier.

“ JOS. FAVEUR, Assistant.

“ ABRAHAM PAQUET et JOSEPH PAQUET, Infirmiers.

“ CHS. COTÉ, Sacristain.

Prière à saint François d'Assise

O Notre Père Saint François, priez pour nous.

Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, accorde 40 jours d'indulgence aux Tertiaires de son diocèse, qui diront dévotement la prière ci-dessus. Cette indulgence peut se gagner deux fois par jour, une fois dans l'avant-midi et une fois dans l'après-midi.

† L.-N. Archevêque de Québec.

Québec, 4 avril 1901.



Odyssée à persécut.



dance que
pu échappe
l'ont menac

“ M

“ Vous n
dans ma mi

“ Je ne fe
deux vicaria

trional : ils

par une prov

oriental était

il s'opéra un

vite, que les

kou, que les

péens et dès

ainsi que les

tiens.

“ Les bonz
pour tout. A
étaient invuln

merit de petit
leur éventail
tations des E
on répandit la
centaines d'an
éteignait tout
Russes invisib
païens croyaie



Les Missions franciscaines

Odyssée d'un Missionnaire en Chine, au cours de la dernière persécution.

PLUSIEURS missionnaires du Chan tong oriental sont rentrés momentanément en Europe.

L'un d'eux, le R. P. Pacifique d'Anicrville, de la Province de France, raconte, dans une correspondance que nous sommes heureux de publier, la manière dont il a pu échapper aux périls imminents, qui, pendant plusieurs jours, l'ont menacé.

« Mon Révérend Père,

« Vous m'avez demandé la relation des faits qui se sont passés dans ma mission et la manière dont j'ai pu échapper au danger.

« Je ne ferai pas la narration des désastres accumulés dans les deux vicariats du Chang-tong méridional et du Chang-tong septentrional : ils sont assez connus de tous. Je dirai seulement que, par une providence spéciale, notre vicariat français du Chang-tong oriental était demeuré calme, quand, vers la fin de juin dernier, il s'opéra un changement subit. A peine eut-on su, et on le sut vite, que les puissances européennes avaient pris les forts de Takou, que les Chinois laissèrent éclater leur haine contre les Européens et dès lors ne parlèrent plus que de les massacrer tous, ainsi que les missionnaires, européens eux aussi, et leurs chrétiens.

« Les bonzes furent pour beaucoup dans ce revirement, sinon pour tout. Après avoir raconté à plaisir comment les Boxeurs étaient invulnérables et inaccessibles aux balles et au sabre, comment de petites filles, habillées de rouge, en agitant simplement leur éventail et faisant avec des lanternes rouges le tour des habitations des Européens, pouvaient y mettre immédiatement le feu, on répandit la nouvelle qu'un vieil Européen, âgé de plusieurs centaines d'années, était apparu et d'un seul geste de la main éteignait tout de suite les incendies ainsi allumés, puis, que des Russes invisibles venaient la nuit empoisonner les puits. Les païens croyaient à tous ces sots racontars, à tel point qu'ils en

vinrent à curer leurs puits et à y faire la garde de nuit. Les bonzes profitèrent de cette crédulité pour effrayer les dévotes venues, un jour de fête païenne, aux pagodes situées au sommet d'une colline, à laquelle touchait la plus grande chrétienté de mon district ; je m'y trouvais alors. Ils leur firent peur des Européens, leur donnèrent des talismans pour conjurer les prétendus empoisonnements, leur dirent de porter certaines pièces d'étoffe rouge, et de fixer chacune à leur porte de petits drapeaux jaunes. Au fond, ces signes extérieurs n'avaient d'autre but que de faire distinguer les païens des chrétiens pour nuire à ces derniers. La chose prit si bien qu'à tous les marchés, c'était à qui, parmi les païens, achèterait les dites étoffes. En même temps, on fit courir le bruit que les Boxeurs savaient à première vue distinguer un chrétien, même au milieu de nombreux païens. Les Boxeurs étaient regardés comme les sauveurs du peuple, et tout voyageur se disant Boxeur était accueilli et hébergé avec empressement par les païens. En quelques jours, les païens qui avaient laissé notre vicariat en paix, et étaient même très bien avec nous et avec nos chrétiens, se tournèrent contre nous, menaçant de nous massacrer, de piller et incendier nos églises, nos résidences et les habitations de nos chrétiens.

« Je me trouvais alors, seul, dans ma mission de Tchang y, à 330 kilomètres de notre Evêque résidant à l'Est, au port international de Che-fou, et à 130 kilomètres de mes confrères les plus proches ; ceux-ci étaient réunis dans notre grande résidence de Tsing-tcheou fou, à l'ouest de mon district.

« La date avait été fixée par les païens aux premiers jours de juillet ; ils devaient commencer, par la grande chrétienté où j'étais, l'exécution des menaces de massacre, pillage et incendie, dirigées contre tous mes chrétiens et contre moi. En même temps se répandit la nouvelle que l'immense résidence habitée par plusieurs familles américaines, à 50 kilomètres de chez moi, avait été pillée et incendiée, que les Américains étaient en fuite, que plusieurs Chinois restés dans leurs maisons avaient été tués. Dès lors, chaque nuit, deux chrétiens veillèrent dans une chambre voisine de la mienne, pendant que deux autres faisaient la ronde dans les rues du village avec des fusils à capsules, pour donner l'éveil en cas d'attaque nocturne.

« Le soir du 29 juin, on m'annonce que des satellites sont venus

au village
moi, qu'
sine pou
Quelque
font mill
ils vienn
lettre. E
vince enj
et protes
se rendre
par lettre
mon post
païens et
voir enco
ministère
tes les 'ch
chrétiens
affolés et
confesser
de ne plus
moi, on a
conduire
tiens du vi
du courag
glacés d'ép
« Le 1^{er} e
effrayantes.
« Aussi l
Tsing-tche
français, qu
« Le lend
portent une
veau de me
mission et
dres de mo
soldats pour
un de mes
gagner du t
« Celui-ci

au village avec une lettre de la sous-préfecture de Tchang-y pour moi, qu'ils cherchent les chefs de la localité et de la localité voisine pour venir avec eux me trouver ; c'est de mauvais augure. Quelques heures seulement après leur arrivée au village, où ils font mille cancons et racontars, pas en notre faveur, bien entendu, ils viennent chez moi à dix heures de la nuit, m'apportant la dite lettre. Elle contenait un ordre du gouverneur de toute la province enjoignant à tous les missionnaires européens, catholiques et protestants, de quitter l'intérieur de la province, et d'avoir à se rendre dans un port ouvert aux Européens ; je lui répondis par lettre que sans ordre de mon Evêque je ne quitterais pas mon poste. Mes chrétiens, sachant les menaces faites par les païens et craignant pour moi, m'engageaient à fuir ; je crus devoir encore malgré tout rester parmi eux pour les aider de mon ministère et mourir avec eux, si le Bon Dieu le voulait. De toutes les chrétiens de ma mission m'arrivaient chaque jour des chrétiens des deux sexes, même d'un âge avancé, venus à pied, affolés et effrayés par les menaces des païens, et demandant à se confesser pour se préparer à la mort. Plusieurs même craignaient de ne plus me trouver, car, dès le départ des satellites de chez moi, on avait fait circuler le bruit que ceux-ci étaient venus me conduire enchaîné au tribunal avec trois des principaux chrétiens du village où je logeais. J'avais fort à faire pour redonner du courage et rendre quelque espoir à mes pauvres chrétiens glacés d'épouvante.

« Le 1^{er} et le 2 juillet, les nouvelles se succédaient, toujours plus effrayantes, elles ne nous présageaient rien de bon.

« Aussi le jour suivant, je crus devoir envoyer un courrier à Tsing-tcheou-fou, prendre des nouvelles de mes trois confrères français, qui y étaient avec un jeune prêtre chinois.

« Le lendemain de son départ, le 5 juillet, des satellites m'apportent une nouvelle lettre du sous-préfet m'enjoignant de nouveau de me conformer aux ordres du gouverneur, de quitter ma mission et de gagner un port international sans attendre les ordres de mon Evêque ; il m'offrait en même temps une escorte de soldats pour m'accompagner en route. Je lui fis alors écrire, par un de mes chrétiens, une réponse évasive à la chinoise, pour gagner du temps et attendre le retour de mon courrier.

« Celui-ci me revint le soir du 7 juillet ; il m'apportait les plus

tristes nouvelles et des lettres de mes confrères : ceux-ci m'écrivaient que leur résidence était cernée par les Chinois, qui, fortement excités, cherchaient à pénétrer chez eux pour les piller, et, sans doute, les massacrer ; que les scellés avaient déjà été apposés par les autorités chinoises sur une partie de leur résidence, déclarée dès lors propriété du gouvernement ; qu'ils étaient eux-mêmes chassés par le sous-préfet du lieu ; qu'enfin ils venaient de recevoir de Monseigneur un télégramme leur disant de partir pour le port de Chefoo.

« Peu après avoir reçu ces pénibles nouvelles, un de mes chrétiens, revenant de Chefoo au plus vite, m'apportait une lettre de notre Evêque m'appelant moi aussi dans cette ville. Je n'avais plus qu'à m'exécuter, quoiqu'il pût m'en coûter d'abandonner à un tel moment mes chers chrétiens et de perdre la couronne du martyr qui m'avait paru si proche et presque assurée ; mais la sainte Ecriture me disait : *Melior est obedientia quam victima*. Mes chrétiens, de leur côté, m'engagèrent en même temps à fuir et chargèrent un jeune homme d'aller à une vingtaine de kilomètres de là tâcher de me louer un char. La difficulté était de savoir par où passer. Faire toute la route des trois cent trente kilomètres qui me séparaient de Monseigneur était chose impossible à tenter ; me rendre au Nord, à un petit port chinois distant de cent kilomètres, était non moins périlleux ; aller au Sud, au fort occupé par les Allemands, également à une centaine de kilomètres, était encore plus dangereux, le pays étant, là surtout, infesté de révoltés.

« Le jour suivant, dimanche 8 juillet, la divine Providence daigna nous tirer de notre indécision, en m'envoyant deux chrétiens d'un district voisin, dont j'avais été chargé précédemment ; ils me dirent que je pourrais me rendre, sans trop de danger, au port allemand, en prenant toutefois de grandes précautions et en faisant un long détour par leur district. Le jeune homme que nous avions envoyé louer un char nous revint ensuite, nous annonçant qu'il n'avait pu en trouver. On entra alors en négociations avec un charretier du village voisin connaissant bien les missionnaires ; mais il ne fut pas facile de le décider à me conduire au port allemand ; tous craignaient de se compromettre en transportant des Européens sur leur char.

« A la tombée de la nuit, m'arriva un prêtre chinois de notre

vicariat, envoyé un
Après le
des chréti
entendu t
à peu près
pratique
événemen

« Le lund
loué la ve
en pourpa
matin et r
cule, henn
s'assit sur
pagnard p
le temps
craindre et
ces précau
sacré en ro
profiter de
une escorte
et en cas d
agresseurs.

« Les deu
faire que q
et passer la
mien.

« Le meil
tre partie, l
soumis à l'in
haine des C
coûte que c
berge pour
plan n'était
demment et
bêtes qui tin

« Nous pa
par deux chr
mètre d'eau
bonne route.

vicariat, qui était allé voir sa famille et à qui j'avais, dès le matin, envoyé un courrier pour lui dire de venir et de partir avec moi. Après le souper, il m'aida à terminer l'audition des confessions des chrétiens du village et de la localité voisine, dont j'avais déjà entendu une partie l'après-dîner et les jours précédents. Dès lors, à peu près tous les chrétiens de ma mission, même ceux qui ne pratiquaient guère, avaient pu se confesser pour se préparer aux événements.

« Le lundi matin, 9 juillet, quand nous voulûmes partir, le char, loué la veille au soir, ne venait pas ; il fallut de nouveau entrer en pourparlers pour l'avoir : enfin, il nous arriva à dix heures du matin et nous partîmes ; je m'installai dans l'intérieur du véhicule, hermétiquement fermé de tous côtés, et le Père chinois s'assit sur le brancard, avec le costume et le chapeau de campagnard pour que sa vue ne fit rien soupçonner ; ce n'était plus le temps où nous pouvions voyager en plein jour, sans rien craindre et sans avoir à nous cacher ! Cependant, malgré toutes ces précautions, je m'attendais bien un peu à être arrêté et massacré en route. Par mesure de prudence, je ne crus pas devoir profiter de l'offre que m'avait faite le sous-préfet de me donner une escorte de soldats : leur présence aurait pu donner l'éveil, et en cas d'attaque, ils se seraient presque sûrement unis à nos agresseurs.

« Les deux premiers jours, à cause de la pluie, nous ne pûmes faire que quarante kilomètres, et nous allâmes prendre nos repas et passer la nuit dans deux chrétientés d'un district voisin du mien.

« Le meilleur passage de la route était fait : restait à faire l'autre partie, longue de soixante-dix kilomètres, sur un territoire soumis à l'influence, allemande et très dangereuse à cause de la haine des Chinois de ces parages. Nous avons résolu de la faire, coûte que coûte, en un seul jour, sans descendre à aucune auberge pour les repas, afin de n'être pas reconnus. Exécuter ce plan n'était pas chose facile, à raison des pluies tombées précédemment et qui avaient fort détérioré les chemins. Puis les bêtes qui tirent les chars ne courent pas, mais vont au pas.

« Nous partîmes à une heure de la nuit, guidés jusqu'au jour par deux chrétiens sur des chemins couverts de plus d'un demi-mètre d'eau ou de boue ; mais après le lever du jour nous eûmes bonne route.

« Comme nous nous étions arrêtés en pleine campagne pour abreuver les mules, nous entendîmes un païen demander au charretier si tous les diables d'Occident, c'est-à-dire les Européens, n'avaient pas été massacrés, et si les diables de second ordre, c'est-à-dire les chrétiens, n'avaient pas tous également été exterminés. Dans ces parages n'existait aucune chrétienté. Le charretier, qui savait le danger que nous courions, aussi bien que lui, du reste, si nous étions découverts, et qui, d'ailleurs, s'est très bien montré pour nous, lui répondit par paroles évasives, et la chose en resta là. Son interlocuteur ne se doutait guère que sur le char même il y avait deux de ces maudits personnages dont il demandait si curieusement des nouvelles.

« Vers midi, nous nous arrê tâmes de nouveau sur la route, au milieu des champs, pour nourrir les bêtes et prendre nous-mêmes un peu de viande froide et de pain acheté par le charretier au village précédent.

« A quelques pas de là, était un pont de pierre dont les deux extrémités avaient été emportées par les eaux de la rivière. Bon nombre de Chinois, très curieux de leur nature, revenant d'un marché voisin, en voyant notre char, s'étaient accroupis près du pont pour voir comment nous nous tirerions du passage de la rivière. Le pont, en effet, était impraticable : les deux berges, assez élevées, étaient couvertes de vase ; et cependant il n'y avait pas d'autre moyen, il fallait à tout prix descendre et remonter par là. Le char pouvait facilement chavirer : j'aurais, dès lors, été jeté dehors et reconnu immédiatement à ma figure, malgré mon costume chinois, et alors les badauds, placés là en observation et pleins encore des racontars qui se débitaient dans tous les marchés contre les Européens, n'auraient pas manqué, sans doute, de tomber sur nous. Quelle précieuse occasion pour eux en effet, de s'illustrer en massacrant l'audacieux étranger qui tentait de passer incognito dans leur pays, alors qu'on devait partout tuer les Européens ! Je me remis entre les mains de la divine Providence, à qui je me recommandai de tout mon cœur ; de fait, le danger était évident, et mon confrère, le Père chinois, était blême d'inquiétude. Notre charretier avait eu, heureusement, la précaution de prendre, dès notre départ, un compagnon de route ; à eux deux, après avoir longuement à l'avance sondé le terrain, ils réussirent, avec beaucoup de lenteur et de précau-

tions, à nous
forte inclin
que nous l'

« Le soir
nous étions
soldats alle
donné grac
pour me c
missionnaire

« Le lend
septentrion
mande. Cel
mand de T
naires allen
tong méridi

« Le jour
nous arrivâ
midi. Nous
sains et sauf
Mgr De Ma
et tous ses r
péens des dé
étaient donc
était encore

Depuis ce
position dan
lique, dut no
leurs pour la
avec les quel

tions, à nous faire passer le fleuve impunément. Cependant, la forte inclinaison du char à la descente de la berge nous fit voir que nous l'avions échappé belle !

« Le soir même, au coucher du soleil, toute la route était faite : nous étions arrivés sains et saufs à la ville de Kiao-Tcheou ! Des soldats allemands l'occupaient militairement ; un d'eux me fut donné gracieusement, sur ma demande, par leur chef supérieur, pour me conduire dans un faubourg voisin, à la résidence des missionnaires allemands.

« Le lendemain, nous nous embarquâmes, dans le petit port septentrional de la baie de Kiao-Tcheou, sur une chaloupe allemande. Celle-ci, traversant la baie, nous conduisit au port allemand de Tsing-tau, situé à l'entrée. C'était là que les missionnaires allemands attendaient leurs confrères réfugiés du Chantong méridional.

« Le jour suivant, nous prîmes un autre vapeur allemand et nous arrivâmes ainsi à Che-fou chez notre Evêque, le 14 juillet, à midi. Nous y trouvâmes nos quatre confrères, sortis eux aussi sains et saufs de notre résidence de Tsing-tcheou-fou, ainsi que Mgr De Marchi, Vicaire apostolique du Chantong septentrional, et tous ses missionnaires européens. Tous les missionnaires européens des deux vicariats du Chantong septentrional et oriental étaient donc ainsi sauvés. Un seul des nôtres, le Père Eugène, était encore resté dans sa mission.

Depuis ce temps, sur les instances du Consul qui jugeait la position dangereuse, Mgr Césaire Schang, notre Vicaire Apostolique, dut nous renvoyer en France, en attendant des jours meilleurs pour la Chine. Il est resté lui-même au port de Che-fou, avec les quelques Pères employés dans cette résidence.

FR. PACIFIQUE, O. F. M. *Miss. ap.*



Victor Hugo et les Religieux

PAR ce temps de persécution contre les congrégations, il sera piquant de savoir ce que Victor Hugo pensait des religieux. Lisons cette page, son auteur n'a pas toujours été aussi bien inspiré :

« Des hommes se réunissent et habitent en commun ; en vertu de quel droit ? En vertu du droit d'association. Ils s'enferment chez eux ; en vertu de quel droit ? En vertu du droit qu'a tout homme d'ouvrir ou de fermer sa porte. Ils ne sortent pas ; en vertu de quel droit ? En vertu du droit d'aller et de venir, qui implique le droit de rester chez soi.

« Là, chez eux, que font-ils ? Ils parlent bas ; ils baissent les yeux ; ils travaillent. Ils renoncent au monde, aux villes, aux sensualités, aux plaisirs, aux vanités, aux orgueils, aux intérêts. Ils sont vêtus de grosse laine ou de grosse toile. Pas un d'eux ne possède en propriété quoi que ce soit. En entrant là, celui qui était riche se fait pauvre. Ce qu'il a, il le donne à tous.

« Celui qui était ce qu'on appelle noble, gentilhomme ou seigneur, est l'égal de celui qui était paysan. La cellule est identique pour tous. Tous subissent la même tonsure, portent le même froc, mangent le même pain noir, dorment sur la même paille, meurent sur la même cendre. Ils ont le même sac sur le dos, la même corde autour des reins.

« Si le parti pris est d'aller pieds nus, tous vont pieds nus. Il peut y avoir là un prince, ce prince est la même ombre que les autres ; plus de titre. Les noms de famille même ont disparu. Ils ne portent que des prénoms. Tous sont courbés sous l'égalité des noms de baptême. Ils ont dissous la famille charnelle et constitué dans leur communauté la famille spirituelle.

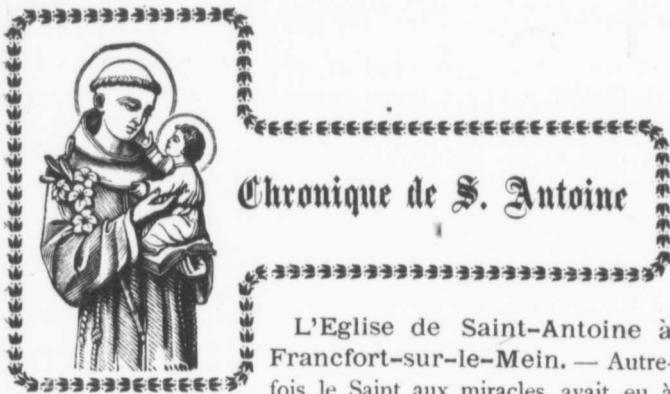
« Ils n'ont d'autres parents que tous les hommes. Ils secourent les pauvres, ils soignent les malades. Ils élisent ceux auxquels ils obéissent. Ils se disent l'un l'autre : « Mon frère. »

« Ils prient. Qui ? — DIEU.

« Les esprits *irréfléchis, rapides*, disent : » A quoi bon ces figures immobiles du côté du mystère ? *A quoi servent-elles ?* Qu'est-ce qu'elles font ? — *Il n'y a pas d'œuvre plus sublime peut-être que celle que font ces âmes.* IL N'Y A PEUT-ÊTRE PAS DE TRAVAIL PLUS UTILE. Ils font bien, ceux qui prient toujours pour ceux qui ne prient jamais. »



Francfort s
avait dispar
trouvait le
gengasse (r
sacrifices, o
les bénédic
couronnem
montrer si i
Aujourd'
deux champ
tuaire de Sa
Bâti, con
plus pur, ce
constitue l'u
Ce n'est p
François on
cultes avait
tion, mais o
turge n'a pas
en effet, la
fils de saint
cultes disgr
pension de
honorée qu'
envers les ca
On avait
en majorité
publiquemen



Chronique de S. Antoine

L'Eglise de Saint-Antoine à Francfort-sur-le-Mein. — Autrefois le Saint aux miracles avait eu à Francfort son église et son couvent. Mais église et couvent, tout avait disparu à la fin du XVIII^e siècle ; néanmoins, la rue où se trouvait le couvent avait conservé le nom significatif de Foen-gengasse (rue d'Antoine), rappelant ainsi l'asile de prières et de sacrifices, où les Capucins, pendant si longtemps, implorèrent les bénédictions du ciel pour la vieille cité qui fut la ville du couronnement des empereurs allemands, mais qui devait se montrer si ingrate à son passé catholique.

Aujourd'hui, dans la rue Savigny, qui perpétue le souvenir de deux champions de la cause catholique, s'élève le récent sanctuaire de Saint-Antoine de Padoue.

Bâti, comme le couvent adjacent, dans le style gothique le plus pur, ce sanctuaire, avec ses tours élancées et coquettes, constitue l'un des plus gracieux ornements de la ville moderne.

Ce n'est pas sans difficulté, toutefois, que les disciples de saint François ont pu se fixer dans ce sanctuaire. Le ministre des cultes avait tout d'abord refusé l'autorisation légale de la fondation, mais on comptait sur saint Antoine et le saint Thaumaturge n'a pas trompé la confiance des fidèles. Contre tout espoir, en effet, la permission nécessaire est arrivée, et pendant que les fils de saint François retournent à Francfort, le ministre des cultes disgrâcié, mange, dans quelque coin de l'Allemagne, sa pension de retraite, non sans regretter la place honorable et honorée qu'il a dû laisser à un autre fonctionnaire, plus loyal envers les catholiques.

On avait allégué que la présence de religieux dans une ville en majorité protestante troublerait la paix ; ce prétexte a été publiquement et magnifiquement réfuté par la présence de toutes

les autorités militaires, civiles et communales à la consécration de l'église, comme aussi par les discours chaleureux prononcés au banquet qui suivit la cérémonie religieuse.

Ajoutons avec reconnaissance que S. A. R. la princesse Anne de Prusse, Landgrave douairière de Hesse, tante de l'empereur Guillaume II, dont le palais n'est séparé de l'église que par la grille du parc, a reçu en longue audience les Pères Capucins, immédiatement après leur entrée au couvent, et leur a exprimé la haute satisfaction que lui causait la beauté du Sanctuaire et son ferme espoir que les relations entre le palais et le couvent seraient toujours très cordiales.

(Voix de Saint Antoine.)



FAVEURS OBTENUES

Saint Antoine au noviciat. — La maîtresse des novices d'une communauté religieuse, de l'Ouest de la France, écrivait naguère à l'intendante de saint Antoine, à Toulon :

« Au 15 avril dernier, nous n'avions plus à notre noviciat que trois postulantes, et les ennuis qui avaient été suscités à notre Institut nous faisaient craindre de voir se prolonger cette pénurie de sujets.

« Nous ne prévoyions pas que le nombre dût en augmenter, lorsque nous quittâmes le 30 avril notre Maison-Mère, pour faire avec notre très honorée Mère Générale, le pieux pèlerinage qui nous procura l'occasion de visiter votre Arrière-Boutique.

« Il me semblait que j'avais été bien téméraire en demandant au bon Saint de nous envoyer trente postulantes, pour notre prochaine cérémonie de profession, qui devait avoir lieu le 29 juin.

« Nous avons été pleinement exaucées. Le 3 juin, au retour de notre voyage, nous trouvons ici vingt-deux jeunes aspirantes, et la veille de la fête de saint Pierre, elles étaient trente et une. Quinze ont pris l'habit ce jour-là, et le bon Saint, ayant continué sa besogne, nous avons encore actuellement vingt-trois bonnes postulantes.

« Je m'acquitte de ma promesse et vous envoie au nom de notre vénérée Mère Générale, une aumône pour le pain des pauvres de saint Antoine. »

En Dormant. — On écrivait, naguère, de la paroisse Saint-Augustin de Paris, à nos Pères de la rue Puteaux :

« J'avais perdu mon alliance : je me suis recommandée à saint Antoine de Padoue, qui me l'a fait retrouver d'une façon peu banale.

« Une nuit, pendant mon sommeil, il me semblait la voir briller dans un coin fort obscur d'un placard de l'appartement. Très frappée de cette vision, je me lève en hâte et vais chercher, à l'endroit entrevu ; mon alliance y était en effet. Merci mille fois au cher Saint.

Remercien
publier.
Merci à sa

Reconnais
mis quelques

Reconnais
Un Tertiai
Après avoi
j'ai obtenu pa
Cœur de Jésus

Beauhar
nue.

Laprairie
promesse de p
Un prêtre r
de saint Antoi
votre Revue.

grande gêne p
à nos engagem
sient se soucia
ment de \$ 500
Antoine. Cha
célébrée chaq
Nous avons d
enchantement,
faveur de Dieu

Mon enfant
Nous commen
l'enfant était r
grande admirat

Mille remerc
Montréal.

le crédit qu'il a
les pieds compl
Dans cette détri
son honneur. M
ment guéri. Re

— Guérison c
— Remercien

Un jeune ho
cœur.

L'Assompt
maladie déclaré
des treize mardi

Remerciements à saint Antoine pour grâce obtenue, avec promesse de publier. Une Tertiaire.

Merci à saint Antoine pour une grâce obtenue par son intercession. Un Tertiaire.

Reconnaissance à saint Antoine qui m'a exaucée après que je lui eus promis quelques pains pour ses pauvres et l'insertion dans la *Revue*.

Dame J. R., abonnée.

Reconnaissance à saint Antoine pour la guérison de ma jeune sœur.

Un Tertiaire remercie saint Antoine pour deux grâces obtenues.

Après avoir promis de publier et de donner quelques pains aux pauvres, j'ai obtenu par l'intercession du grand saint Antoine une précieuse faveur du Cœur de Jésus. Merci pour une si grande grâce.

C. V., Tertiaire.

Beauharnois. — Remerciements à saint Antoine pour une faveur obtenue. Un Tertiaire.

Laprairie. — Remerciements à saint Antoine pour faveurs obtenues avec promesse de publier dans la *Revue*. Une abonnée.

Un prêtre nous écrit : « J'ai obtenu une grande faveur par l'intercession de saint Antoine, pour ma paroisse, après promesse de la faire publier dans votre *Revue*. Voici de quoi il s'agit. Nous sommes actuellement dans une grande gêne pécuniaire par rapport à nos affaires de fabrique. Pour faire face à nos engagements, il aurait fallu recourir à une répartition dont les paroissiens se souciaient fort peu. J'ai eu la pensée d'établir un fonds d'amortissement de \$ 500 par année, somme qui serait payée par l'œuvre du *Sou de saint Antoine*. Chaque associé paie *un sou* par semaine, et a part à une messe célébrée chaque 1er mardi du mois, en l'honneur du bon saint Antoine. Nous avons donc distribué nos listes de souscription, et tout va comme par enchantement, grâce à la protection du grand Saint qui nous obtient cette faveur de Dieu. Un curé.

Mon enfant était dans un état désespéré, condamnée par deux médecins. Nous commençâmes alors une neuvaine à saint Antoine, et dès le 1er jour l'enfant était mieux, elle a été en peu de temps parfaitement rétablie, à la grande admiration des hommes de l'art.

Mille remerciements à saint Antoine. Un Tertiaire.

Montréal. — Encore une fois, le grand Thaumaturge vient de montrer le crédit qu'il a sur le cœur de Dieu. L'hiver dernier, mon neveu fut trouvé les pieds complètement gelés. Au dire des médecins l'amputation s'imposait. Dans cette détresse, je me tournai vers saint Antoine et fis une neuvaine en son honneur. Mes prières furent entendues. Aujourd'hui l'enfant est complètement guéri. Reconnaissance à saint Antoine !

— Guérison obtenue par l'entremise de saint Antoine. Une abonnée.

— Remerciements à saint Antoine pour une grâce due à son intercession. Une Tertiaire.

Un jeune homme remercie saint Antoine pour une grâce qui lui tenait au cœur.

L'Assomption. — Je remercie saint Antoine de m'avoir guérie d'une maladie déclarée incurable, à la suite de plusieurs neuvaines et la pratique des treize mardis en son honneur.

M. L. L.

FAVEURS DIVERSES

Sainte-Véronique. — Au mois d'août dernier, j'eus un abcès dans la gorge, et, de l'avis des médecins, ma situation était grave. J'invoquai l'Enfant Jésus de Prague et N.-D. du Perpétuel-Secours, leur promettant, si je guérissais, de le publier dans la *Revue*. Je fus guéri après l'application de l'Enfant Jésus miraculeux sur la gorge. Bien qu'en retard, je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse. E. F.

Pointe-Claire. — Je remercie la Très Sainte Vierge et saint Antoine pour la guérison de ma mère dont l'âge avancé ne nous laissait pas grand espoir. Je promis de publier cette insigne faveur dans la *Revue du Tiers-Ordre* pendant que le prêtre administrait à la chère malade les derniers sacrements. Je fus exaucée. Merci et reconnaissance. E. A.

Au mois de novembre 1899, je fus gravement malade, l'on jugea nécessaire de me faire une opération. J'eus recours à la prière ; je commençai une neuvaine à saint Pascal Baylon et j'appliquai sur la partie malade une image du bon Saint. Dès le lendemain, un mieux fut constaté par le médecin, et, lorsque deux jours après, son confrère se présenta pour l'opération, elle n'était plus nécessaire. Voici quatorze mois que j'ai recouvré la santé, tout danger de rechute est donc désormais écarté. En témoignage de ma reconnaissance, je suis heureux de publier le fait à la gloire de Dieu et à l'honneur de son grand serviteur que je ne cesse de remercier chaque jour.

J. P., abonné.

Saint-Henri de Lévis. — Au cours d'une grave maladie que fit notre mère, au mois de janvier dernier, je promis à saint François que, s'il guérissait notre pauvre malade, ou seulement lui obtenait une amélioration notable qui lui permit de recevoir les sacrements, nous ferions connaître ce fait.

Car notre chère mère était dans un bien triste état, presque toujours sans connaissance, et dans des souffrances terribles ! Craignant qu'elle ne mourût sans reprendre l'usage de ses sens, nous nous adressâmes à saint François, et avec d'autant plus de confiance, que nous avions à intercéder pour une Tertiaire ! Nous fîmes brûler un cierge durant neuf jours devant la statue de notre grand Saint, que nous possédons dans notre église, et nous promîmes aussi une grand'messe d'actions de grâces. Un mieux sensible se produisit aussitôt, et notre mère nous a été conservée jusqu'à ce jour ; c'était plus que nous n'avions osé demander. Merci à saint François. M. V.

Montréal. — Remerciements à saint Joseph pour une grâce temporelle. — Actions de grâces à saint Antoine et au bon Frère Didace pour une guérison.

— Mille remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, à la sainte Vierge, à saint Joseph, à saint Antoine, à saint Expédit et aux bonnes âmes du purgatoire pour une grande faveur. C. B.

— Je remercie la sainte Vierge, saint Joseph, saint Antoine et sainte Anne pour quatre faveurs. Une Tertiaire.

— Une abo
signalée qu'ell

— Reconnai

— Mes remu
signe.

— Remercie
Antoine.

— Actions d
grâce obtenue

— Mille rei
m'avoir guérie

— Mille rei
une faveur obt

— Remercie
pour une faveu

— Actions d
temporelle.

— Reconnai
Padoue.

— Je remerc
Padoue pour un

— Remercie
saint Antoine p

— Actions de

Laprairie. —
avec promesse d

Terrebonne.
et à saint Joseph

N.-D. de Qu

saint Antoine qu

promis d'entrer

Revue

Saint-Roch.
guérisons obtent

les malades, et

obtenue dans cett

Pères Franciscair

Reconnaissance

Gloire et recon
à secourir les pau

Fall-River. —
une grâce de choi

— Une abonnée remercie publiquement les âmes du purgatoire d'une grâce signalée qu'elle doit à leur puissante intercession.

— Reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus pour la grâce qu'il m'a accordée.

— Mes remerciements les plus sincères à saint Joseph pour une grâce insigne. N. P.

— Remerciements au Sacré-Cœur de Jésus, à la sainte Vierge et à saint Antoine. A. R.

— Actions de grâces au Sacré-Cœur de Jésus et à saint Antoine pour une grâce obtenue depuis deux ans : qu'ils excusent ma négligence.

Une Tertiaire.

— Mille remerciements à la bonne sainte Anne et à saint Antoine de m'avoir guérie d'une maladie dangereuse. Une abonnée.

— Mille remerciements à saint Antoine et aux âmes du Purgatoire, pour une faveur obtenue par leur intercession, après promesse de publication.

J. L. A. M.

— Remerciements à saint François d'Assise et à la Très Sainte Vierge pour une faveur obtenue.

— Actions de grâces à Marie Immaculée et à saint Antoine pour une grâce temporelle. Une novice.

— Reconnaissance à la Très Sainte Vierge Marie et à saint Antoine de Padoue. M. D.

— Je remercie sincèrement les âmes du Purgatoire et saint Antoine de Padoue pour une guérison et une conversion dues à leur intercession. A. R.

— Remerciements au Sacré-Cœur de Jésus, à la bonne sainte Anne et à saint Antoine pour une grâce reçue. M. L.

— Actions de grâces à saint Joseph pour deux faveurs temporelles obtenues.

Laprairie. — Je remercie saint Antoine et les bonnes âmes du Purgatoire avec promesse de faire dix chemins de croix pour une grâce obtenue.

J. M. B. L.

Terrebonne. — Remerciements au Sacré-Cœur, à la Très Sainte Vierge et à saint Joseph pour une faveur obtenue. M. M.

N.-D. de Québec. — Je remercie de tout mon cœur saint François et saint Antoine qui m'ont obtenu la guérison de ma petite fille après leur avoir promis d'entrer dans le Tiers-Ordre et de faire publier cette faveur dans la *Revue* Dame Fr.

Saint-Roch. — Une famille remercie le bon Frère Didace pour deux guérisons obtenues par son intercession et l'application de son portrait sur les malades, et aussi saint François d'Assise pour une troisième guérison obtenue dans cette même famille après une visite faite au malade par les Rév. Pères Franciscains. Une abonnée, Dame Victor Dostie.

Reconnaissance au bon Frère Didace pour plusieurs faveurs obtenues.

A. P.

Gloire et reconnaissance au puissant Thaumaturge de Padoue. Il se plaît à secourir les pauvres et les affligés. Puisse-t-il nous continuer sa protection.

A. M.

Fall-River. — Merci au Cœur Sacré de Jésus et à saint François pour une grâce de choix. H. Mc L.



BIBLIOGRAPHIE

Le chant dans l'Ordre Séraphique : *par le Rév. P. Eusèbe, des Frères-Mineurs, 7 rue de Puteaux, Paris.*

Le chant a toujours été en honneur dans l'Ordre de Saint François. On connaît la prédilection du Poverello pour cet art, si bien en harmonie avec son âme, sensible aux beautés de la nature. Que de fois les rues d'Assise ont retenti de sa voix « claire et sonore ! » comme disent les historiens ; plus tard il en fera l'expression de son âme brûlante d'amour de Dieu. Ses enfants se sont inspirés de son esprit ; ils n'ont pas cru que la stricte pauvreté, qu'ils professent dans leur vie, même dans leurs églises, dût en bannir le chant, comme un ornement de vanité et de luxe. De bonne heure, le plain-chant grégorien y fut introduit. Les Graduels et les Antiphonaires communs de l'Eglise firent place bientôt aux offices propres de l'Ordre, dont le nombre alla s'augmentant à chaque siècle, par suite de sa luxuriante fécondité en Saints. Saint François, à peine mort, inspira une foule d'artistes en tout genre, peinture, architecture, poésie, sous formes d'hymnes, d'antennes versifiées et rimées, revêtues de mélodies grégoriennes. Saint Antoine eut le même honneur, ainsi se forma le Propre de l'Ordre.

Mais, comme on sait, depuis quelques siècles, le plain-chant, après avoir reçu une déformation de son exécution primitive, a beaucoup perdu dans la concurrence que lui a faite la musique moderne. Cependant, en ces derniers temps, grâce aux patientes recherches des Bénédictins, le secret des mélodies grégoriennes a été retrouvé, et la méthode de Dom Pothier adoptée en maintes églises. Plus d'un pèlerin peut se rappeler les avoir entendues à Lourdes, non sans être surpris peut-être de leur trouver une grâce, une expression, une légèreté même dont on les croyait incapables, quand on les plaçait surtout en contraste avec les mélodies modernes ou dans la bouche de chantres malavisés. Au dire des connaisseurs, le plain-chant, ramené à son exécution primitive, est vraiment le chant qui convient à nos églises, qui s'harmonise le mieux avec l'idée chrétienne, et qui sait rendre tout à la fois les sentiments de tristesse, de joie, l'espérance, la prière, l'amour, avec l'élan qui sied aux nobles passions, sans exciter le trouble des mauvaises.

L'Ordre dans cette Provinciau : P. Eusèbe dictins de recueillir les rées. Pend bibliothèque conventuell et bientôt p Le présent

Le Rév. l'Ordre Séra ration, et r opposer au Nous esp auprès des « mérite. »

De l'Authe

Les Pères ayant édité *Trois Compa* landistes, co cette Légend savamment l juger le fond nous fait plai courtoisie qui ne peut que f qu'on en con jours.

Les faux

Cette broch *XX^e siècle*, so dre le travail que Vie de sa dont il a été l' R. P. Hilarin tous ceux qui

L'Ordre de saint François n'a pas cru devoir rester en arrière dans cette voie d'antique restauration. Une réunion des quatre Provinciaux de France, tenue il y a deux ans, a chargé le Rév. P. Eusèbe de faire spécialement pour l'Ordre ce que les Bénédictins de Solesmes ont fait pour le commun de l'Eglise et de recueillir les vieilles mélodies tombées en désuétude ou défigurées. Pendant dix-huit mois le Rév. Père a visité les grandes bibliothèques de l'Europe, « compulsant nos vieilles archives conventuelles, » déchiffrant les vieux livres et les vieux missels, et bientôt paraîtra le « Propre de l'Ordre » des Frères-Mineurs. Le présent ouvrage en est comme la préface.

Le Rév. Père, en trois chapitres, fait *l'histoire* du chant dans l'Ordre Séraphique, de nos *traditions* musicales et de leur *restauration*, et résout les doutes et les objections que l'on peut opposer au retour à ces traditions.

Nous espérons, avec un professionnel, que cet ouvrage trouvera auprès des « vrais musiciens » auxquels il s'adresse, « l'accueil qu'il mérite. »

De l'Authenticité de la Légende des Trois Compagnons.

Les Pères Marcellin de Civezza et Théophile Dominichelli ayant édité dernièrement la Légende de saint François dite *des Trois Compagnons*, le P. Van Ortro, S. J., continuateur des Bollandistes, contesta l'authenticité et, par conséquent, la valeur de cette Légende. M. Paul Sabatier, dans la *Revue Historique*, réfute savamment la thèse du savant Bollandiste. Nous ne pouvons juger le fond de la question, ni la valeur des arguments, mais il nous fait plaisir de relever le ton courtois de la discussion. Cette courtoisie qui fut toujours dans les traditions littéraires françaises, ne peut que faire du bien à la vérité, et c'est toujours avec regret qu'on en constate l'absence dans trop de controverses, de nos jours.

Etudes d'histoire franciscaine

Les faux pas d'un soi-disant critique. — Ligugé, 1900.

Cette brochure reproduisant une série d'articles parus dans le *XX^e siècle*, sous la signature du Fr. Vindex, a pour but de défendre le travail du R. P. Ferdinand d'Araules, O. F. M., sur l'antique Vie de saint Antoine par Jean Rigaud, contre les attaques dont il a été l'objet dans les *Etudes Franciscaines*, de la part du R. P. Hilarin de Lucerne, O. M. C. Cette réponse intéressera tous ceux qui ont lu les articles du P. Hilarin.



NÉCROLOGIE

Montréal.— Dame Emery Coderre, née Aseline Chagnon, en religion Sr. Saint Jean, décédée le 17 mars 1901 à l'âge de 64 ans, après 9 ans de profession.

Secrétaire du Tiers-Ordre, elle a rempli avec zèle pendant plus de 4 ans les devoirs de sa charge.

Elle a été admirable surtout par sa soumission à la volonté du bon Dieu au milieu des épreuves plus qu'ordinaires dont elle fut accablée.

Pleine de dévouement et de sympathie envers tous, elle fut appelée la consolatrice des cœurs affligés. Tout ce qu'on peut dire à sa louange reste au-dessous de la réalité, car sa vie est au-dessus de tout éloge.

— Melle Elisabeth Pion, en religion Sr. Sainte Hélène, décédée le 18 mars 1901, à l'âge de 66 ans, après 17 ans de profession.

Elle a passé sa vie dans l'humilité et la charité.

Quatre ans durant elle souffrit avec patience et résignation la maladie que le bon Dieu lui envoya. Durant sa dernière maladie, et, même avant, elle disait qu'elle était consolée intérieurement par des voix qui chantaient des cantiques à la Très Sainte Vierge, plus souvent à saint Joseph : et cela la nuit comme le jour : Moi aussi je chante, disait-elle, j'unis ma voix à leurs chants. Les deux derniers jours qu'elle passa sur cette terre, elle semblait n'avoir plus sa connaissance. Cependant lui montrait-on son chapelet, sa couronne ou son crucifix, elle baisait avec amour ces objets si chers à son cœur.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.**— Dame J. R. Sénécal, en religion Sr. Marguerite-Marie, décédée le 20 mars à l'âge de 81 ans, après 14 ans de profession.

— Dame Edouard Mercier, en religion Sr. Elisabeth de Hongrie, décédée à l'âge de 74 ans, après 20 ans de profession.

— Delle Délima Piché, en religion Sr. Brigitte, décédée à l'âge de 43 ans, après 11 ans de profession.

— Dame Pascal Lemieux, en religion Sr. Louise, décédée le 5 courant à l'âge de 76 ans, après 6 ans de profession.

— Delle Elmina Patenaude, en religion Sr. Marguerite de Cortone, décédée le 22 mars 1901 à l'âge de 48 ans, après 10 ans de profession.

— Dame Herménégilde Lamontagne, Sr. Saint Joseph, décédée le 28 mars 1901, après 7 ans de profession.

Ville St-Louis.— Dame Arthur Crevier, née Adelina Desjardins, en religion Sr. Marie du Sacré-Cœur, décédée le 10 mars à l'âge de 23 ans.

Revêtue d
sur son lit d
Jésus souffra
en face de la
l'avoir perdu
Dover
isolé, en re
London O
ans de pro
St Cha
Hélène Ma
Elle a fait
Sainte-
février 190
— Delle
22 ans, apr
Ste-Do
mars 1901
de professio
Fervent Te
était assidu au
chères au cœu
loureuse mala
pour l'autre v
St-Dam
dry, décédé
jours.
Ste-Ros
décédée le 2
ans de profes
St-Josep
Jean-Baptist
9 1/2 ans de
St-Rémi
Antoine, déc
Assompt
thenais, mort
quelques mo
— Dame
ans de profes

Revêtu du saint habit le 13 mai 1900, elle fit profession le 13 février 1901 sur son lit de mort. Sa patience dans sa dernière maladie, sa vie d'union avec Jésus souffrant, son estime pour son titre d'enfant de saint François, son calme en face de la mort, voilà autant de choses qui tempèrent en nous le regret de l'avoir perdue.

Dover South. — Monsieur l'abbé Calixte Duprat, Tertiaire isolé, en religion Fr. François d'Assise, ancien curé du diocèse de London Ont. décédé le 20 mars 1901, à l'âge 72 ans, après 16 ans de profession.

St Charles de Bellechasse. — Dame Laurent Chabot, née Hélène Marcoux, décédée le 28 janvier 1901 à l'âge de 75 ans. Elle a fait profession sur son lit de mort.

Sainte-Monique. — Delle Céline Charette, décédée le 9 février 1901, après 17 ans de profession.

— Delle Alida Provencher, décédée le 26 février à l'âge de 22 ans, après six ans de profession.

St-Dorothée. — Monsieur Félix Lacroix, décédé le 30 mars 1901 à l'âge de 60 ans et 4 mois, après 6 ans et 11 mois de profession.

Fervent Tertiaire, il se montra toujours fidèle observateur de la Règle. Il était assidu aux assemblées et communiait tous les mois et à toutes les fêtes chères au cœur des enfants de saint François. Atteint d'une longue et douloureuse maladie, il sut profiter de ses souffrances pour acquérir des mérites pour l'autre vie.

St-Damase. — Dame Cyrille Choquet, née Euchariste Beaudry, décédée le 23 mars 1901, à l'âge de 73 ans, 11 mois et 15 jours.

St-Rose de Laval. — Dame Vve Toussaint Vaillancourt, décédée le 28 mars 1901, à l'âge de 77 ans et 5 mois, après 16 ans de profession.

St-Joseph de Lévis. — M. David Nolin, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 12 février 1901 à l'âge de 81 ans, après 9 $\frac{1}{2}$ ans de profession.

St-Rémi. — Delle Rose Délima Bazinet, en religion Sr. Saint Antoine, décédée le 12 mars 1901, après 19 ans de profession.

Assomption. — Au début du mois de mars, Dame Dina Parthenais, morte dans les sentiments de la plus fervente charité après quelques mois de profession.

— Dame Adolphe Vaillant, frappée de mort subite, après 2 ans de profession.

Fall-River.— Dame Marie-Louise Pelletier, épouse de Malcolm Dubé, en religion Sr. Sainte Elisabeth, décédée le 27 février à l'âge de 48 ans, après 11 mois de profession.

— Dame Zoé Emond, épouse de Johnny Guimond, en religion Sr. St. Jean-Baptiste, décédée le 7 mars, à l'âge de 58 ans. Elle se faisait un devoir d'aller à la messe chaque matin.

Joliette.— Dame Elisabeth Champagne, épouse de M. Honoré Bouin, décédée le 18 mars 1901.

Québec. — **Fraternité du T. S. Sacrement.** — Delle Adéline Gauvreau, décédée le 16 mars à l'âge de 59 ans.

Tertiaire pieuse et dévouée elle emporte avec elle les regrets de toutes ses sœurs.

Depuis longtemps membre du Tiers-Ordre de Saint-Sauveur, elle avait su apprécier les avantages et les bienfaits de la réunion mensuelle. Aucun obstacle ne pouvait la détourner de l'assistance aux fêtes et cérémonies de la Fraternité, où son âme trouvait comme un dédommagement au sacrifice qu'elle avait dû faire de la vie religieuse pour raison de santé.

Toutefois elle désirait la formation d'un nouveau centre de réunion qui, groupant les nombreux Tertiaires isolés de la Haute-Ville, rendrait encore plus facile aux âmes de bonne volonté l'entrée dans la famille franciscaine. C'est dans ce but que de concert avec notre Supérieure actuelle elle sollicita auprès de notre vénéré Directeur l'érection d'une Fraternité dans l'église conventuelle des Franciscaines Missionnaires de Marie. Le succès de cette démarche, la diffusion rapide du Tiers-Ordre dans cette partie de la Ville nous disent aujourd'hui que saint François s'était servi de cette fervente Tertiaire pour l'accomplissement de ses desirs.

A l'école du Séraphique Père, Mademoiselle Gauvreau sentait son âme éprise de l'amour de la croix et du culte de la Sainte Eucharistie. Durant la longue maladie qui devait la ravir à notre admiration elle prouva que le chemin du Calvaire est, pour le Tertiaire, le chemin de la générosité et du sacrifice amoureux accompli. Déjà elle nous avait prouvé que les Tertiaires, suivant la parole du Souverain Pontife, doivent être l'avant-garde de l'armée chrétienne. C'est cette dernière pensée qui l'avait portée à grouper ses sœurs en saint François et d'autres Dames pieuses, chaque jeudi, pour l'adoration du Très Saint Sacrement dans le Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle.

Chemin de Croix Perpétuel.— M. Félix Lacroix, Dames Cyrille Choquet, Lisa Roberge, Moïse Dumoulin ; Delles Marie Eva Lamouche, Alida Provencher, Denise Marcile, Victoria Bigras, Catherine Bergeron.